

Le député libéral de Fabre démissionne à son tour

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un quatrième député libéral de Laval, Jean Joly, est sur le point d'annoncer sa démission et il rencontrera aujourd'hui à ce sujet le premier ministre Daniel Johnson.

La Presse a appris hier que le député de Fabre, qui en est à son deuxième mandat, ne sait pas encore s'il va quitter ses fonctions immédiatement ou s'il va attendre le déclenchement des prochaines élections générales. Pour revenir sur sa décision et demeurer en poste, M. Joly devra recevoir des promesses formelles de la part du premier ministre.

M. Joly figurait sur la liste des nominations que Robert Bourassa devait faire avant de quitter ses fonctions de premier ministre. La liste a été mise de côté par M. Johnson.

Il est évident qu'il y a un malaise profond parmi les députés de Laval. Dans un premier temps, c'est Guy Bélanger (Laval-des-Rapides) qui est parti en claquant la porte, puis ce fut au tour de Lise Bacon (Chomedey) de remettre sa démission la journée même de l'assermentation de Daniel Johnson. La semaine dernière, Jean-Pierre Bélisle (Mille-Îles) surprenait la galerie en annonçant de son départ.

Avec le départ de M. Joly, il ne restera plus de l'équipe libérale élue en 1989 que Benoît Fradet (Vimont), un jeune député qui doit encore faire ses classes, considère-t-on dans le milieu de la politique provinciale.

Selon certaines informations, il ne manquerait pas de candidats de choix pour remplacer les députés démissionnaires. Les libéraux parachuteront vraisemblablement un candidat, une femme si possible, dans Chomedey. Dans Fabre, une femme bien connue du milieu a déjà été pressentie, tandis que rien n'a transpiré encore pour ce qui est de Mille-Îles et de Laval-des-Rapides. Dans ce dernier comté, il y a déjà eu une élection

Les 400 000 emplois des libéraux soulèvent beaucoup de scepticisme

Presse Canadienne

L'engagement du Parti libéral de créer 400 000 emplois au cours d'un éventuel prochain mandat suscite beaucoup de scepticisme, autant chez les organisations patronales que syndicales.

Presque toutes les associations rejointes par la Presse Canadienne ont émis des doutes face au réalisme d'un tel objectif de création d'emplois dans la conjoncture actuelle.

Patronat

L'Association des manufacturiers, par exemple, n'y croit guère. Créer 400 000 emplois, «sur quatre ou cinq ans, c'est très ambitieux», commentait le porte-parole de l'AMQ, Richard Le Hir.

«Est-ce que c'est réalisable? Non, je ne pense pas que ça soit un objectif réalisable au cours des trois, quatre prochaines années, certainement pas avec les politiques qu'on a.»

M. Le Hir dénonce notamment le déséquilibre entre les charges fixes des entreprises et les impôts qu'elles ont à payer, ce qui constitue un frein à la création d'emplois.

Au Conseil du patronat, le président Ghislain Dufour souligne aussi que ramener le chômage de 12,5 pour cent à 7,5 pour cent en un mandat est «très, très optimiste» et «très, très ambitieux».

Il accueille quand même l'idée favorablement, à cause du message d'espoir qu'elle porte.

«C'est un objectif que j'appuie. Ça peut redonner confiance. Ça peut mieux que de se complaire dans le pessimisme. Si on ne donne pas confiance au consommateur, il n'y aura pas reprise de la consommation, donc de l'investissement. C'est une roue qui tourne.»

Syndicats

Du côté syndical, on est loin d'être convaincu, surtout qu'on flaire la propagande électorale.

Le président de la CSN, Gerald Larose, s'exclame: «C'est du vent, des gadgets».



Jean Joly

complémentaire, remportée par le Parti québécois.

Avant Pâques

Par contre, La Presse a aussi appris que le ministre Claude Ryan, député d'Argenteuil, annoncera avant Pâques ou au retour du congé qu'il ne sera pas de la prochaine campagne électorale à titre de candidat.

Tout indique que c'est le président de l'Association libérale d'Argenteuil, Luc Lépine, qui succèdera à M. Ryan, qui occupe aussi depuis les dernières semaines le poste de ministre responsable de la région de Laval.

C'est pratiquement une toute nouvelle équipe libérale qui sera en poste pour la prochaine campagne dans les régions de Laval-Laurentides-Lanaudière.

De tous les députés élus au dernier scrutin provincial dans cette vaste région, il ne restera plus que Robert Thérien, qui déménage de Rousseau dans le nouveau comté de Bertrand; Paul-André Forget, dans Prévost; et Benoît Fradet.

Jean-Guy Bergeron (Deux Montagnes) et Madeleine Bleau (Groulx) quittent eux aussi la politique.

Par ailleurs, Robert Dean, ex-ministre du Parti québécois, veut reprendre du service. Il figure parmi les trois candidats annoncés pour l'investiture du PQ dans Groulx.

M. Dean a été jusqu'en 1985 député de Prévost. Il a été défait par le libéral Forget.

La culture des jeunes francophones inclut de plus en plus d'éléments de langue anglaise

Les étudiants québécois demeurent cependant très attachés au français

ANDRÉ BELLEMARE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Être jeune et francophone aujourd'hui comprend l'usage de la langue anglaise.

Les jeunes Québécois francophones demeurent très attachés à leur langue et prêts à assurer qu'elle soit transmise à la prochaine génération mais il n'en reste pas moins qu'il faut constater un léger recul du français dans les usages linguistiques des jeunes entre 1978 et 1990.

Leurs modèles, leurs divertissements et leur accès à un univers plus large incluent de plus en plus d'éléments de langue anglaise. Le français domine les activités des francophones surtout en ce qui regarde la lecture mais l'anglais occupe une place d'une certaine importance surtout dans les activités qui ont recours aux médias électroniques.

Du côté des anglophones, il y a une forte présence du français surtout parce qu'ils sont scolarisés en français. Leur participation au fait français semble s'arrêter là.

«Dès qu'ils ne sont plus à l'éco-

le, leur vie culturelle se passe en anglais. Les anglophones dans les établissements de langue française font preuve d'une adaptation et d'un bilinguisme évidents mais ils ne sont pas assimilés dans le sens propre du terme et rien ne laisse entendre qu'ils le seront».

Voilà quelques-unes des conclusions auxquelles en vient le professeur chercheur Uli Locher, de l'Université McGill, dans une étude faite pour le compte du Conseil de la langue française et rendue publique hier.

«Être jeune et francophone aujourd'hui comprend l'usage de la langue anglaise», lit-on dans l'ouvrage de 200 pages rédigé après une enquête auprès de 3824 étudiants dont 3231 de langue française.

On y mentionne que 36 pour cent des jeunes francophones interrogés croyaient en 1990 que l'avenir du français est menacé. Par ailleurs, 80 pour cent estiment que qu'il est probable que dans l'avenir le Québec sera français et le reste du Canada anglais.

Laporte rassurant

Cette opinion s'accorde bien avec celle qui veut que «pour rien

au monde, il ne faut abandonner nos efforts pour garder au Québec le français de nos pères», partagée par 90 pour cent des répondants, le plus haut pourcentage de l'enquête.

Ce qu'il y a de particulier dans cette étude c'est que les jeunes répondants ont été choisis dans les mêmes 12 institutions, sauf deux, que lors d'une enquête similaire menée en 1978 sur «les usages et attitudes linguistiques des jeunes qui étudient en français (de la quatrième année du secondaire à la fin du collégial)».

Chez ces étudiants, l'indice général d'usage du français est passé de 0,79 à 0,74.

Dans la présentation du document, le président du Conseil de la langue française, M. Pierre-Étienne Laporte, tente de rassurer ceux et celles qui seraient inquiets de l'accroissement de l'anglais comme langue de la participation culturelle des jeunes fréquentant l'école française.

«Il s'agit plutôt d'un signe d'une polyvalence culturelle accrue, voire d'un enrichissement. Ce qui est certain c'est que l'évaluation du rôle que joue l'anglais dans la participation des jeunes francophones ne doit pas être iso-

lée de son contexte», écrit M. Laporte.

Modèles anglais

«D'une part, l'usage de l'anglais s'exerce de concert avec une affirmation incontestable de la culture québécoise d'expression française; d'autre part, l'anglais comme langue de participation culturelle des jeunes doit être examiné tout en tenant compte de l'usage substantiellement accru du français dans les divers domaines de la vie publique».

Par contre, le professeur Locher est d'avis que «même si les jeunes francophones continuent à passer leur vie et leurs vacances et à vivre leurs expériences scolaires en français, ainsi qu'à pratiquer les sports dans un milieu francophone, leurs modèles culturels, leurs divertissements et leur accès à un univers plus large incluent de plus en plus d'éléments de langue anglaise... Ce modèle combine une identité francophone et un comportement culturel sans limites».

Le professeur chercheur de l'Université McGill constate que le bilinguisme continue d'augmenter autant sur le plan individuel qu'en milieu scolaire.

Cécile Vermette aura beaucoup d'opposition

MARIO FONTAINE

Pas moins de cinq militants péquistes envisagent de faire la lutte à Cécile Vermette pour lui ravir l'investiture dans Marie-Victorin, un comté sûr pour le PQ que Mme Vermette représente à l'Assemblée nationale depuis 1985.

Mme Vermette prévoyait cette contestation dès le printemps dernier. Une contestation qui s'est organisée depuis et gravite surtout autour de Danielle Gagné, Martine Ouellet et Michel St-Pierre qui, chacun de leur côté, ont publiquement fait part de leur volonté de déloger la députée. Deux autres militants, Jacques Morissette et Jean Paquin, pourraient eux aussi entrer dans la lutte.

En dépit de ce brasse-camara-de, les autorités du Parti québécois continuent d'assurer leur soutien à Mme Vermette. «La direction du parti appuie tous ses députés», confirmait hier Jean Royer, conseiller politique de Jacques Parizeau. Richard Holden a lui aussi été contesté dans Verdun et Michel Bourdon dans Pointe-aux-Trembles. Dans les deux cas, M. Parizeau s'est rangé de leur côté.

C'est la ligne officielle. Mais en pratique, le national a décidé de laisser la démocratie s'exprimer dans Marie-Victorin, expliquait hier Danielle Gagné. Diplômée en sciences politiques et en communications, directrice générale du Mouvement national des Québécois, elle dit pouvoir compter sur l'appui de cinq des huit membres de l'exécutif. Les trois autres restent neutres.

Mme Gagné trouve que Cécile Vermette fait un bon travail de représentation auprès des groupes sociaux. Mais, poursuit-elle, en 1994 il ne suffit pas de serrer des mains pour être un bon député. Il faut aussi que l'élu agisse comme un agent de concertation dans son milieu, devienne une sorte de médiateur du comté auprès du gouvernement et se manifeste de façon convaincante en Chambre. Des atouts qui manquent à la députée sortante, selon elle.

Formé du Vieux Longueuil et de l'ancienne Jacques-Cartier, Marie-Victorin est considéré comme un château fort du Parti québécois. Y remporter l'investiture signifie presque un siège assuré à l'Assemblée nationale. Les militants devront toutefois attendre après le déclenchement des prochaines élections pour reconduire Mme Vermette ou lui trouver un successeur, a-t-on appris hier.

Un délai dont Martine Ouellet entend bien profiter elle aussi pour promouvoir sa candidature. Présidente du comité sur l'écologie et l'environnement du Parti québécois, elle a réussi, il y a quelques mois, à convaincre les ténors du Parti vert de se joindre à la formation souverainiste.

Résidant dans le comté comme Mmes Gagné et Ouellet, Michel St-Pierre réclame quant à lui un débat public au cours duquel chaque candidat à l'investiture pourrait s'exprimer. M. St-Pierre est médecin spécialiste à l'hôpital Pierre-Boucher.



Le ministre des Pêches et Océans du Canada, M. Brian Tobin, s'est adressé aux Nations unies hier.

Pêche hauturière: Tobin menace les autres pays de «mesures concrètes»

Le Canada réclame une convention internationale à l'ONU

Presse Canadienne

NATIONS UNIES, New York

La côte est de l'Amérique du Nord est devenue un véritable «désert marin» à cause de la surpêche en haute mer, et l'ONU doit adopter des règles strictes pour y mettre un frein, a indiqué hier le ministre canadien des Pêches et Océans, Brian Tobin.

«Entendons-nous sur des moyens concrets pour résoudre les problèmes de la pêche en haute mer», a lancé le ministre Tobin dans sa déclaration liminaire à la conférence des Nations unies sur les stocks de poissons.

Son idée de convention internationale, cependant, n'impressionne guère certains de ses collègues d'Europe occidentale, qui préféreraient une déclaration de principes à une autre convention contraignante.

«Quant à nous (...) le Canada n'acceptera pas de signer une autre déclaration de principes», a prévenu hier M. Tobin. «Nous croyons qu'une convention est

nécessaire, nous allons travailler en ce sens, et peut-être l'obtenir.»

Le ministre a indiqué que le Canada prendrait des «mesures concrètes» si une convention internationale n'est pas signée d'ici l'automne prochain. M. Tobin ne veut pas adopter un ton menaçant mais quelqu'un doit faire appliquer le moratoire sur la pêche à la morue sur la côte est, a-t-il dit.

Selon lui, les membres de l'Organisation des pêches de l'Atlantique du nord-ouest (OPAN) choisiront le Canada pour faire respecter ce moratoire.

M. Tobin a dénoncé l'utilisation, par les entreprises de pêche hauturière, de pavillons de complaisance pour dévaster les stocks de poissons dans le monde en faisant fi des limites de la zone économique des 200 milles dessinées par les pays en vertu de la Loi de la mer, de l'ONU.

«Nous ne pouvons permettre aux navires battant pavillons de complaisance de faire fi des mesures de conservation mises en

place par le Canada ou l'OPAN», a dit le ministre.

L'OPAN regroupe les pays qui pêchent dans l'Atlantique au large du Canada, comme la Russie, la France et l'Espagne. Certaines compagnies étrangères ont donc contourné les règles de l'OPAN en envoyant à la pêche des navires battant pavillons de complaisance de pays qui ne sont pas membres de l'OPAN, comme le Panama.

«La Loi de la mer ne fonctionne pas», a lancé le ministre canadien. «Il nous faut une autre loi internationale pour que cela marche.»

La délégation canadienne à la conférence internationale de l'ONU comprend des représentants de l'industrie halieutique, des gouvernements provinciaux et des organismes non-gouvernementaux.

La conférence de l'ONU, qui devrait prendre fin le 31 mars prochain, a été convoquée pour mettre la dernière touche à une série d'ententes qu'on espère adopter en août prochain.

Que vaut un député au Parlement fédéral?

Presse Canadienne
OTTAWA

Que vaut un député fédéral?

Un rapport indépendant révèle que le parlementaire fédéral est payé bien davantage que le Canadien «moyen», mais nettement moins qu'un avocat, un médecin, un chef de police au Québec, un homme ou une femme d'affaires ou même un principal d'école secondaire à Toronto.

Le gouvernement a rejeté la recommandation du rapport en faveur d'une hausse de 37 pour cent qui aurait rapproché la rémunération des parlementaires de celles qui sont en vigueur dans le secteur privé. Mais des experts disent craindre qu'il ne devienne bientôt impossible d'inciter les Canadiens les plus brillants à bri-

guer les suffrages si l'écart se maintient entre la rémunération des parlementaires et celles du secteur privé.

Selon ce rapport, déposé la semaine dernière aux Communes, les députés reçoivent 97 244 \$ au total par an — ce qui comprend salaire, avantages sociaux et cotisations au fonds de pension.

Dans les mêmes conditions, le vendeur d'une petite entreprise recevra 42 705 \$, un ingénieur à son compte, 59 580 \$, un journaliste, 68 880 \$. Par contre, le cadre d'une importante entreprise privée touchera en moyenne 144 205\$, un médecin ou un avocat ayant son propre cabinet, respectivement 139 020 \$ et 113 190 \$, un chef de police au Québec, 109 800 \$, et un princi-

pal d'école de Toronto, 108 215 \$.

La firme comptable Sobeco, Ernst and Young, qui a produit le rapport, écrit que l'élection au Parlement ne devrait pas devenir un moyen de s'enrichir, mais que les députés ne devraient pas non plus être pénalisés financièrement.

D'après le document, plus de la moitié des députés subissent une baisse de salaire en entrant au Parlement.

«Le Parlement devrait offrir une compensation susceptible d'attirer et de garder les personnes de haut calibre capables de produire les lois et d'assurer le type de gouvernement dont les Canadiens ont besoin», conclut le rapport.

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

Les 400 000 emplois de Daniel Johnson

Maintenant, c'est avec des emplois qu'on gagne des élections. Bill Clinton a montré la voie. L'automne dernier, Jean Chrétien l'a bien compris. Pour ne pas être en reste, Daniel Johnson en fait, lui aussi, l'axe de son intervention.



Mais c'est une arme à double tranchant. Il ne faut pas seulement promettre des emplois, il faut aussi convaincre les électeurs qu'on peut livrer la marchandise. En chiffrant sa promesse, et en mettant la barre trop haut, M. Johnson risque de voir son fer de lance se transformer en boulet. Sur le plan purement politique, il est clair que M. Johnson peut marquer des points. Son avantage, en campagne électorale, c'est qu'il sera vraisemblablement le seul à occuper avec succès ce terrain.

Son adversaire, Jacques Parizeau, se prépare, en effet, à une campagne de type référendaire. Or, le processus d'accession à la souveraineté, avec son référendum, les négociations, le choc qui suivrait une victoire du «oui», les incertitudes de la phase de transition, ne constituera certainement pas une période propice pour la création d'emplois dans l'immédiat.

Le thème de l'emploi, en plus d'exploiter l'une des failles du projet souverainiste et ses coûts à court terme, permettra au premier ministre d'opposer le présent libéral au futur antérieur péquiste. Encore faut-il que ce thème de l'emploi soit crédible. Formellement, les libéraux, dans leur document d'orientation

Agir pour le Québec, ont bien pris soin de formuler leur engagement de façon sobre, sans lancer de chiffres qui ressembleraient trop aux 100 000 emplois de Robert Bourassa: «Nous voulons réduire d'au moins 5% le taux de chômage au Québec, au cours du prochain mandat». Mais le calcul est facile à faire et il a été fait.

L'engagement consiste à faire passer le taux de chômage de 13%, en 1993, à 8%, en 1997 ou en 1998, dépendant qu'on se prépare à un mandat de quatre ou cinq ans. Pour atteindre un tel objectif, il ne faut pas seulement créer des emplois pour les chômeurs. Il en faut pour les nouveaux venus sur le marché du travail et aussi pour l'armée de ceux qui, découragés par la récession, avaient cessé de chercher des emplois. Avec des hypothèses très prudentes, on en arrive à un besoin de 440 000 emplois: 88 000 par année, sur un mandat de cinq ans, ou plus vraisemblablement, 110 000, pendant quatre ans.

C'est énorme. Depuis 1970, on a réussi une seule fois à créer plus de 100 000 emplois, en un an, au Québec. C'était en 1973, quand Robert Bourassa a tenu promesse. Mais, pour donner un ordre de grandeur, la création annuelle moyenne d'emplois a atteint 57 000, dans les années 70, et 36 000, dans les années 80. La seule statistique qui permet de croire que l'objectif libéral est techniquement possible c'est qu'une fois, entre 1985 et 1988, on a réussi à créer 309 000 emplois, en quatre ans.

Mais le gouvernement Johnson devra surmonter de terribles obstacles, inexistants dans les années 80, qui font en sorte qu'il est peu vraisemblable de rééditer cet exploit et encore

moins de le surpasser. D'abord, les taux de croissance de nos économies sont plus bas qu'il y a dix ans; ensuite, contrairement à ce qui s'est toujours produit, la croissance ne s'accompagne plus d'emplois, depuis que la globalisation détruit les jobs plus vite qu'on ne réussit à en créer.

C'est là une crise qui touche l'ensemble du monde industrialisé. Les ministres des pays du G-7, dépassés par les événements, se rencontrent d'ailleurs, cette semaine, à Detroit, pour tenter d'échanger leurs insatisfaisantes recettes. Ce que promet M. Johnson, dans un laps de temps assez court, c'est, en fait, de réussir là où les économies occidentales les plus performantes semblent pour l'instant échouer.

Cet objectif, très ambitieux, exigerait un renouveau profond dans la façon de faire de l'État et dans les comportements des agents économiques, une véritable révolution économique. Cette révolution, on ne la sent pas dans le programme libéral, dont les stratégies, axées sur les exportations, l'aide à la PME et les investissements restent foncièrement classiques.

Si les libéraux tiennent à leur engagement, il faudra donc beaucoup plus que les vœux pieux d'un programme. En quelques mois, ils devront «agir», comme l'annonce le titre de leur document d'orientation, démontrer que le gouvernement, par ses actions, est en mesure d'amorcer le virage sans lequel leur objectif est une chimère. Autrement dit, la stratégie électorale de Daniel Johnson s'effondrera si elle ne trouve pas son prolongement dans une stratégie économique.

Alain DUBUC

Querelle de banderole...

Les politiciens ont le dos large. Ils sont la cause de tous les maux de la terre. Mais quand ils sont exonérés de tout blâme, ils ont droit, eux aussi, à la justice et à l'équité, comme tout être humain.



La ville de Saint-Lambert, sur la rive sud de Montréal, a presque été virée à l'envers — et la réputation du maire et de la municipalité passablement abîmée —, ces derniers mois, pour une affaire de... 104,64 \$.

Pour la première fois candidat à la mairie, M. Bertrand Girard a été accusé d'avoir fait fabriquer une banderole électorale qu'il aurait fait installer durant la campagne municipale de 1990; or, cette dépense de... 104,64 \$ n'aurait pas été autorisée ni inscrite dans ses dépenses électorales. Curieusement, l'accusation de fraude électorale a été portée contre lui, à quelques mois des prochaines élections dans cette ville, le 6 novembre prochain. Un pur hasard?

Le juge Guy Fortier, de la Cour du Québec, vient de blanchir complètement le maire Bertrand Girard, dénonçant même les agissements du principal témoin de la poursuite, un dénommé Jean-Pierre Tremblay, «cet individu qui n'est pas un naïf», qui a été «le principal auteur d'une violation de la loi a été commise», dit le juge, qui s'interroge, par ailleurs, sur la moralité de ce témoin. «Le principal témoin de la poursuite est d'une moralité douteuse», est-il écrit dans le jugement rendu.

La leçon doit porter. Oui, il faut être vigilant. Oui, il faut avoir à l'œil les politiciens et leurs agissements. Oui, il faut que la plus grande transparence existe pour protéger les citoyens contre les abus. En contrepartie, il faut éviter que les deniers publics servent à des cas de vengeance politique. Juge, frais du tribunal, avocats ont sans doute coûté des milliers de dollars pour une banalité de 104,64 \$. Et, plus que l'argent, ce sont des réputations qui ont failli y passer. Le bureau du Directeur général des élections, qui a officiellement porté l'accusation, doit aussi s'interroger sur ses méthodes et sur ses façons de procéder. Ça sent parfois l'inquisition... ou l'abus de pouvoir.

Claude MASSON

Un mal pour un bien

À première vue, l'Église d'Angleterre vient de mettre celle de Rome dans l'embarras en procédant à l'ordination de ses premières femmes-prêtres. Le pape Jean-Paul II ne s'est d'ailleurs pas gêné pour déplorer cette décision qui, à son avis, imposera un sérieux coup de frein au mouvement pour la réunification des chrétiens.



Seuls les catholiques traditionnalistes se réjouiront du fait que ce changement a provoqué la «conversion» subite des éléments les plus conservateurs de l'Église anglicane. Parmi eux, plus de 700 prêtres et évêques pour qui la soumission à l'autorité du pape — l'ennemi d'hier — est moins insupportable que le spectacle d'une femme célébrant la messe!

Fort heureusement, le Vatican n'a pas paivoisé devant l'arrivée de ces renforts inespérés; on s'est borné à un accueil chaleureux en souhaitant la bienvenue à tous. Y compris à ceux qui arrivent avec femme et enfants. Tout le monde ne peut pas être parfait! Et comme, entre deux maux, il faut choisir le moindre, on préfère depuis longtemps une entorse à la règle du célibat ecclésiastique qu'à celle interdisant le sacerdoce aux femmes. Selon le principe que la première ne relève que de la discipline de l'Église latine, alors que la seconde, elle, refléterait la volonté expresse de Jésus qui, s'il avait voulu des femmes-prêtres, en aurait choisi au moins une pour faire partie du groupe des douze apôtres!

À plus long terme, cependant, il n'est pas certain que cette nouvelle crise entre Londres et Rome n'aura pas d'effets positifs pour l'Église catholique et, partant, pour l'unité des chrétiens. On peut, en effet, se demander pendant combien de temps encore le Vatican pourra résister, au nom du principe de l'universalité de son autorité, aux pressions décentralisatrices qui réclament une plus grande marge de manoeuvre pour les Églises dites nationales.

Battue en brèche et marginalisée dans la plupart des pays industrialisés, l'Église catholique aurait peut-être intérêt à s'inspirer de l'exemple des anglicans qui, eux, ont choisi cette voie, depuis longtemps. Il est d'ailleurs révélateur que l'Église d'Angleterre soit une des dernières à admettre les femmes au sacerdoce. Déjà, depuis un bon moment, dans une vingtaine de pays, les Églises anglicanes dites autonomes n'ont pas attendu l'accord de Londres pour ordonner plus de 1 300 femmes. Sans pour autant contester l'autorité spirituelle de l'archevêque de Canterbury qu'elles reconnaissent comme chef religieux et signe visible de leur unité dans une même foi.

C'est dans cette adhésion commune au message de l'Évangile que se situe le fondement même de l'unité de tous ceux qui croient au Christ ressuscité. Pas dans la soumission aveugle et obligatoire à l'autorité omnipotente et universelle du pape. En ce sens, à long terme, l'exemple d'ouverture de l'Église anglicane sera plus utile pour l'œcuménisme que l'autoritarisme centralisateur de celle de Rome, que de moins en moins de catholiques respectent.

Pierre GRAVEL



DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

Déçus du maire Ferland

■ La Table sur l'appauvrissement de Longueuil, qui réunit plus de 25 organismes communautaires travaillant auprès des plus démunis, désire féliciter votre journaliste Yvon Laberge pour son excellent article sur l'appauvrissement de Longueuil (La Presse, 12 février).

Par contre, ses membres ont été très déçus à la lecture de la réponse du maire Ferland (La Presse, 24 février). Essentiellement, M. Ferland dit que sa municipalité n'a rien à faire dans le champ de la création d'emplois et dans la solution aux problèmes sociaux de sa ville. Pour lui, ce sont là des responsabilités des paliers supérieurs de gouvernement.

Pourtant, malgré les contraintes décrites par le maire Ferland, d'autres villes réussissent à s'impliquer dans le développement communautaire de leur territoire. Ces villes acceptent, au préalable, d'admettre qu'il y a de la pauvreté chez elles, au lieu de se cacher le visage dans le sable.

Nous sommes à l'heure de la concertation. Les divers forums pour l'emploi, par exemple, réunissent tous les interlocuteurs, même si tous ne se sentent pas de responsabilités constitutionnelles particulières à l'égard du problème du chômage. Les municipalités ont une place importante dans ce processus.

M. Ferland a la chance d'être maire d'une municipalité où les groupes communautaires manifestent un dynamisme très grand. Les projets se bousculent (Corporation de développement économique et communautaire, Maisons de quartier, Resto-pop, etc.) et l'imagination fleurit. Domma-

ge que le maire persiste à projeter une image tronquée de la réalité de ses concitoyennes et concitoyens.

Louise VANIER
Table sur l'appauvrissement
de Longueuil

Au sujet de Jessica

Madame Petrowski,

■ Je voudrais clarifier ici quelques éléments mentionnés dans votre article du 15 février portant sur le cas de la petite Jessica et de son intégration à la garderie.

D'abord, vous y disiez «qu'aucun permanent de la CSN ne s'est manifesté». Je vous avais pourtant indiqué le point de vue du syndicat (CSN) des travailleuses en garderie de Montréal, lors de notre conversation téléphonique. Par la suite, le syndicat a cru bon d'émettre un communiqué de presse qui indiquait que nous recommandions l'intégration des enfants séropositifs dans les garderies et que nous considérions que les mesures d'hygiène normalement appliquées dans les garderies suffisaient à éliminer les risques (quasi nuls) de contamination. Propos que vous avez d'ailleurs retenus pour votre article.

Malheureusement, le syndicat n'a pu trouver une place pour la petite Jessica. C'est peut-être ce que vous déplorez. Vous devez pourtant comprendre que nous n'avons pas le pouvoir de décider de l'intégration ou non d'un enfant. C'est une décision qui relève de la direction et des parents de la garderie.

J'ai su que plusieurs équipes de travail avaient envisagé la possibilité d'accueillir Jessica dans leur garderie. Malgré les discussions positives qu'elles

ont eues entre elles, et malgré qu'elles soient convaincues qu'une telle décision ne mettrait aucune vie en danger, ces discussions se sont toutes terminées de la même façon: «Nous ne pouvons pas prendre le risque de perdre ne serait-ce que deux ou trois parents.» Faire un tel choix par souci «économique» est déplorable, j'en conviens. Malheureusement, la situation précaire des garderies ne nous permet pas d'avoir cette indépendance d'action. Révoltant n'est-ce pas? La publicité autour du cas de Jessica semble aussi compliquer les choses et empêche peut-être Jessica de jouir de toute la confidentialité qu'elle aurait été en droit d'avoir.

Mireille BENARD
présidente du syndicat des
travailleuses en garderie
de Montréal (FAS-CSN)

Perte énorme

Monsieur le ministre Chagnon,

■ En quoi la fermeture du Collège militaire royal de Saint-Jean (C.M.R.) est-elle spéciale? Quel message envoyer à notre jeunesse, lorsque, d'une part, on accepte la fermeture d'une institution universitaire reconnue, et que, d'autre part, on donne une centaine de millions à l'industrie des casinos. Soit dit en passant, je n'ai rien contre l'industrie du jeu, un mal nécessaire.

Monsieur le ministre, comment accepter, entre autres, qu'une bibliothèque universitaire de l'envergure de celle du C.M.R. soit tout simplement «déménagée». En plus des étudiants, des professeurs et du personnel, cette bibliothèque dessert la région et, par le fait même, elle est intégrée à la vie universitaire de la région.

Gilles CARON
Saint-Blaise

Budget injuste

■ Je voudrais me faire l'écho d'un article publié dans La Presse du 25 février, dans lequel le fiscaliste Yves Séguin exprimait son insatisfaction à l'égard du dernier budget fédéral. Deux points de son exposé ont retenu mon attention.

En premier lieu, il déplorait le fait que le gouvernement n'ait pas remédié au gaspillage éhonté dénoncé par le Vérificateur général, dans son dernier rapport. Je suis entièrement d'accord avec lui: nos gouvernants sont l'exemple d'impaisants qui n'arrivent pas à contrôler des dépenses consenties de façon totalement inutile. Et ce sont eux qui nous disent de nous serrer la ceinture: bande d'hypocrites...

Puis, tout comme M. Séguin, je trouve, qu'encore une fois, ceux qui nous dirigent n'ont pas eu le courage d'aller chercher les sommes nécessaires chez les véritables possédants: dans les fiducies familiales et les bénéfices des sociétés canadiennes transférées dans leurs filiales étrangères. M. Séguin affirme qu'on aurait pu récupérer ainsi environ 4,5 milliards de dollars. On aurait peut-être alors évité de plonger de petites communautés comme celles de Chatham et de Saint-Jean dans l'inquiétude, voire le désespoir, pour leur avenir.

Le ministre des Finances a préféré s'en prendre aux chômeurs et aux personnes âgées, cibles sûrement plus faciles que les grandes familles riches et les puissantes sociétés commerciales, qui l'ont probablement appuyé, lui et son gouvernement, lors de la dernière campagne électorale.

Pierre BISSONNETTE
Terrebonne

Opinions

Il faut continuer de lutter contre tous les « nègres » haïtiens à la conscience fausse

ADRIEN JEAN

L'auteur est fonctionnaire au ministère du Revenu du Québec.

La crise haïtienne nous a éclaté en plein visage, nous plongeant du même coup dans une profonde réflexion sur notre devenir en tant que peuple.

Je ne crois pas qu'il faille être un expert en science politique pour comprendre que l'unanimité autour d'un chef d'État est pratiquement impossible. Cependant, n'y a-t-il pas, au-delà de sa personne et de son idéologie, un pays à sauvegarder? À cette question, il y a lieu de répondre par l'affirmative. Mais, entre-temps, la crise haïtienne se perpétue. L'attitude indécente d'un certain secteur de la communauté internationale dans le processus de résolution de cette crise, frôle l'hypocrisie. À tout hasard, les traditionnelles aberrations sur l'intransigeance du président Aristide, refont soudainement surface. Rien d'étonnant, d'ailleurs, puisque la Tour de Pise penche toujours du même côté. Mais, quoiqu'il advienne, j'estime que le président devrait rester sur ses positions, pour ne pas trahir sa pensée profonde et être la risée de ses adversaires. Aucune solution n'est acceptable, au demeurant, si elle ne respecte pas les desiderata de la majorité.



Jean-Bertrand Aristide

Le nationalisme du Camp putchiste est à la mesure de l'appui du chien de garde de l'enfer, au principe du respect de la volonté populaire. Il est situé à un très bas niveau dans la hiérarchie des valeurs, de sorte que le pouvoir et l'argent s'affirment comme étant les deux éléments essentiels d'une vie bien remplie. Par conséquent, appuyer le changement, en laissant de côté des rêves d'enrichissement rapide, devient carrément impossible.

Par ailleurs, dès lors que vous tenez un discours axé sur le développement économique et social d'Haïti, avec pour toile de fond le respect des droits et libertés, la transparence, la justice, la droiture dans la gestion des affaires de l'État, vous êtes automatiquement ciblé comme élément nuisible. Et si jamais il s'avère que la volonté politique chez vous n'est pas une vaine expression, vous risquez d'être sacrifié sur l'autel de l'égoïsme. Car, dans un pays où le refluxement des classes populaires est proportionnel à la mauvaise foi des élites dirigeantes, toute action positive pour la nation devient contraignante pour la minorité, donc, inacceptable par le fait même. De ce point de vue, la rectitude politique constitue une entrave.

Pourtant, cette rectitude représente une nécessité impérative, étant la seule capable de faciliter le changement des mentalités.

Cela exige, évidemment, beaucoup de courage de la part de nos leaders. Or, nombre de nos intellectuels sont complètement enchaînés et ne pensent qu'à leurs intérêts immédiats, ce qui les rend incapables de mener à bien les réformes utiles au développement de ce pays. Le mépris qu'ils ont d'eux-mêmes et de leurs institutions en fait des proies faciles pour tous ceux dont le désir est de nous maintenir dans le cercle vicieux de la dépendance. C'est ainsi qu'on les retrouve tant en Haïti que dans la diaspora, se livrant à ce qu'il convient d'appeler un strip-tease politico-intellectuel pour quelques billets verts à l'effigie de George Washington.

Cette attitude révoltante obéit tout simplement à l'obsession pécuniaire.

En définitive, il revient aux partisans du changement, de dynamiser l'espoir des laissés pour compte de la société haïtienne par la verticalité et la vigueur de leur action. Pour ce faire, il faudra continuer de lutter contre tous les « nègres » haïtiens à la conscience fausse qui s'abreuvent à la source du mal, tout en espérant qu'ils daigneront un jour faire leur autocritique. Plutôt que de se laisser manipuler par des colons dont les intérêts sont contraires à ceux de la nation haïtienne, il conviendrait de prendre les mesures susceptibles de contribuer à l'embellissement de notre avenir collectif.

Mgr Romélus, candidat au prix Nobel de la paix: un moyen de « libérer la parole »

ROGER EDMOND

L'auteur est enseignant et animateur radiophonique.

Depuis quelques semaines, la question haïtienne a refait surface, dans la presse écrite, au Canada et aux États-Unis.

Les démarches entreprises selon l'axe Port-au-Prince-Washington-Paris-Ottawa ont fait écho. Et l'on serait tenté de croire qu'il s'agit là d'une forme de revitalisation du processus visant au retour à la légitimité du pouvoir en Haïti.

Pourtant, à regret, il faut bien le constater, ceci cache un malaise, occulte le drame de la méconnaissance des droits inaliénables du peuple haïtien à la liberté, à la démocratie, à la vie, tout simplement. Il s'agit d'un profond silence, d'un froid silence autour de la répression qui détruit inlassablement les racines d'un peuple, d'une nation qui tente vainement de se consolider, depuis bientôt deux cents ans.

Chronologie et parallèle

En effet, sous le titre « Les États-Unis tentent de relancer un retour à la démocratie en Haïti », une dépêche de l'agence France-Presse nous apprendait que l'ambassadeur des USA, à Port-au-Prince, avait récemment accompagné un groupe de parlementaires haïtiens à Washington afin d'y rencontrer le président J.B. Aristide. L'objectif de cette rencontre: la nomination d'un premier ministre pour une sortie de crise. « Ce serait un acte de sagesse politique si Aristide combait le vide actuel à Port-au-Prince », affirmait Michael McCurry. Parallèlement, était reprise la menace du renforcement de l'embargo contre Haïti par le conseil de sécurité des Nations-Unies pour forcer les militaires à laisser le pouvoir. C'est ce qu'on laissait entendre, du moins. Comme dans un véritable jeu d'échec, l'embargo devient la pièce maîtresse dont on se sert d'un côté comme de l'autre pour trouver une solution tant soit peu satisfaisante à la crise. Nous y reviendrons.

Le président Aristide n'a pas tardé à riposter en rejetant le prétexte du plan des parlementaires haïtiens et en réclamant purement et simplement l'application de l'accord de l'île des Gouverneurs. Et, renvoyant la balle dans le camp du département d'État, il répliquait: « Quel que soit le vide politique existant en Haïti, depuis la démission, le 15 décembre, du premier ministre Robert Malval, il est dû à la peur qui affecte tout le pays à cause de l'oppression militaire. Le gouvernement nommera un premier ministre dès que les dirigeants du coup militaire auront été démis et remplacés par des officiers obéissant à l'autorité civile. »

Le quotidien *La Presse*, dans son édition du vendredi 18 février, nous informait que le président Aristide avait rencontré des gens d'affaires et des parlementaires venus d'Haïti pour dialoguer et non pour négocier, selon les propres termes du président. Ceci a d'ailleurs été confirmé par le porte-parole du président, dans une note officielle envoyée à la presse. Selon lui, beaucoup d'idées ont été échangées, mais les discussions

n'ont aucunement porté sur l'acceptation ou le refus d'un quelconque plan ou d'une quelconque proposition. Voilà. Il n'y a pas eu de plan. Il n'y a même pas eu formation formelle d'une délégation. Quelques parlementaires ont été sollicités séparément sans savoir le contenu de leur mission. Arrivés à Washington, aux dires d'un proche de la présidence, un représentant du département d'État leur a remis quelques notes pouvant servir de canevas de discussion. Les faits sont là. Coincée entre l'opinion du monde entier et la résistance héroïque d'un peuple qui ne veut pas lâcher prise, l'administration américaine improvise, remâche les vieux clichés, concocte tout un battage publicitaire pour tenter, encore une fois, de noyer le vrai problème: le désastre qu'elle a créé, soutenu, renforcé avec toute l'intensité qu'elle est capable d'y mettre à l'occasion.

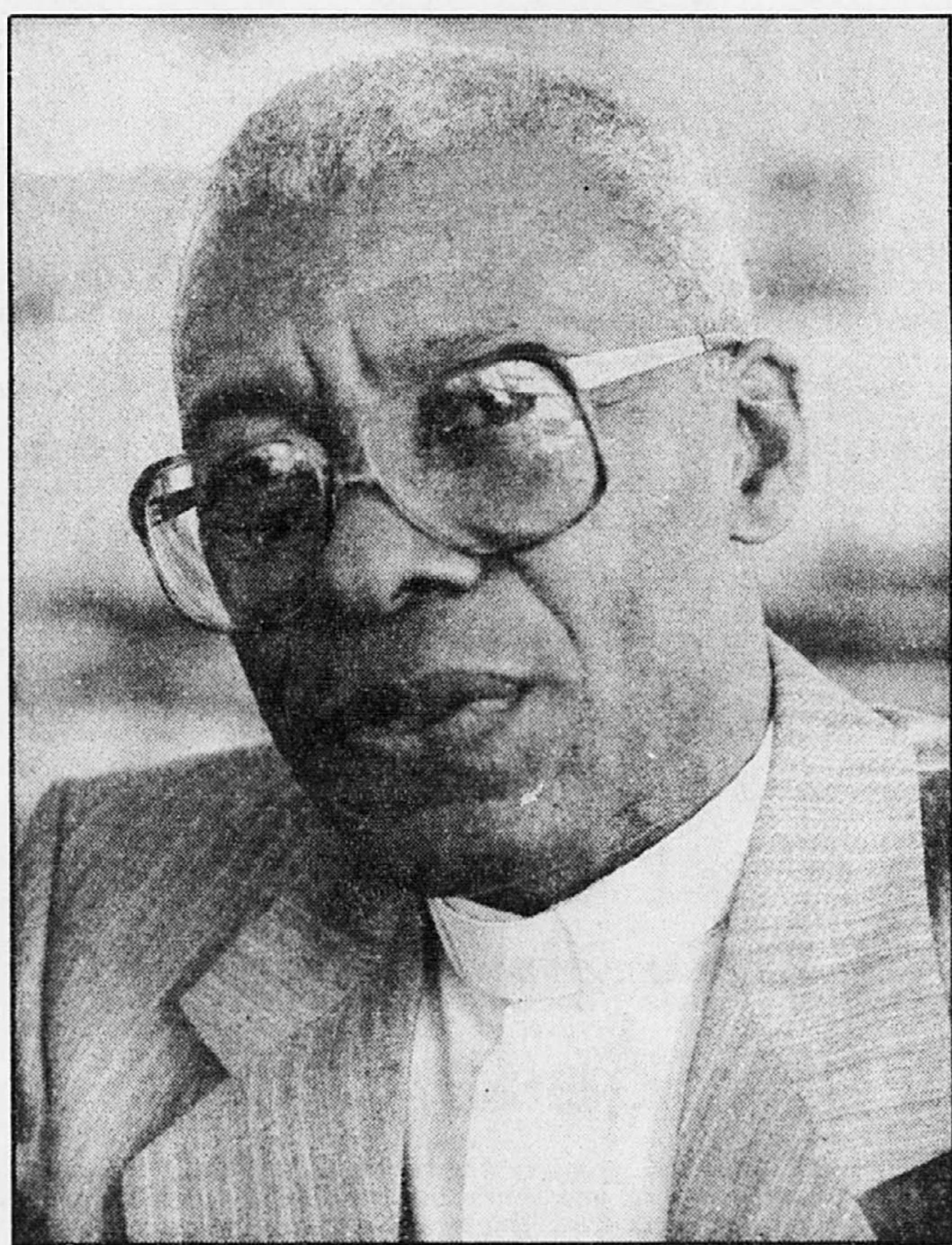
Le cœur du problème

Il est évident que le cœur du problème ne se situe nullement dans la nomination d'un premier ministre ou dans le refus d'obtempérer aux ordres des fonctionnaires de l'administration américaine. Ce serait une erreur de jugement de confiner la question du jour à cette étroite dimension. Ce serait une erreur de perception aussi de privatiser le conflit et de tout focaliser sur la personne même du président J.B. Aristide, en l'accusant d'intransigeance, de violence, de manque d'amour pour son pays parce qu'il a demandé un embargo réel, total et universel contre les militaires et leurs alliés. C'est trop simpliste pour que cela puisse influencer les esprits sains.

Il faut aller plus loin, creuser encore pour se donner les outils nécessaires, sinon indispensables, à l'interpellation des fondements du conflit. La vraie nature du conflit réside entre le choix d'un peuple qui se veut libre et la volonté manifeste d'un impérialisme moderne nouvelle cuvette qui, ne pouvant porter le fardeau et courir surtout les risques d'une occupation militaire, mène contre Haïti la plus sale et la plus tiède des guerres que ce pays ait connues depuis son indépendance.

Les grandes puissances ont toujours ignoré, quand elles n'ont pas systématiquement provoqué, les souffrances des peuples du Tiers-monde. La Guinée équatoriale en constitue l'un des exemples cruels, qui pourraient nous venir à l'esprit. Écrasé par une des dictatures les plus sanglantes du continent africain, ce petit pays de 350 000 habitants subit, depuis 1979, la répression féroce des ninjas du général Théodoro Obiang, ces « tontons-macoutes » entraînés et équipés par la France, pays plus intéressé, d'ailleurs, à l'exploitation des ressources en gaz et en pétrole qu'à l'avancement de la démocratie. Le Rwanda, la Libéria se trouvent dans la zone d'influence européenne de sorte que rien ne peut être fait pour sauver ces peuples qui meurent dans le silence le plus total.

En Haïti, au début des années soixante, des experts techniciens américains préparèrent, entraînés par les volontaires de la sécurité nationale, nos fameux « tontons macoutes » qui, aujourd'hui encore, fils de duvaliéristes, militaires



Mgr Willy Romélus

ou civils frappent sans ménagement les forces vives de la nation. Qu'on l'ait déjà dit ou qu'on l'écrive maintenant seulement, le fait primordial est de souligner que l'objectif caché et inavoué de l'administration américaine dans cette crise et en tout temps d'ailleurs, est de momifier ce pays et son vaillant peuple. La fin, dans ce cas-ci, justifie fort bien les moyens. Comment s'y prennent-ils, nous direz-vous?

C'est ici que l'embargo joue un rôle majeur pour détruire les dernières formes d'institutions nationales existantes dans ce pays. Car, qu'on le veuille ou non, l'embargo, tout en désorganisant les petites entreprises, les marchandes de rues, en un mot, toute l'économie de subsistance par l'introduction et la fortification de la contrebande, détruit du même coup le potentiel économique d'une classe d'affaires et la rend moins autonome, par conséquent plus vulnérable. L'association des industriels haïtiens semble avoir compris et déclare vouloir le retour du président J.B. Aristide, devenu aux yeux de ceux-ci un élément incontournable dans la résolution sinon totale, du moins partielle de la crise. Un retour sans le retour physique du leader, persiste à croire le département d'État. D'où l'origine de l'actuelle dispute à laquelle nous assistons, maintenant, impuissants.

Pendant ce temps, la répression fait rage dans chaque espace de vie humaine digne et porteur d'espoir. On assiste à un véritable génocide: destruction méthodique d'un groupe ethnique et dans une plus large mesure d'une population. La

population d'Haïti, comme celle de la majorité des pays du Tiers-Monde, présente les caractéristiques d'une structure démographique jeune avec un taux brut de natalité frisant les 45 pour mille et celui de mortalité se situant autour de 16 pour mille. Aussi, le taux d'accroissement naturel ne devrait-il pas être en deça de 29 pour mille. Si l'effectif total se chiffre à près de six millions de résidents, la catégorie d'âge (20-34), dite jeune, occupe une très large place dans la pyramide. On pourrait donc l'estimer à plus du tiers de la population totale. C'est précisément à cette partie dynamique de cette population qu'on s'attaque: Cité-Soleil incendiée, douze jeunes assassinés et dont les corps ont été exposés en pleine rue de Port-au-Prince. On tue ceux qui ne veulent pas garder le silence. Bref, ON TUE L'ESPOIR.

La dénonciation par le président Aristide du « mur de Berlin flottant » construit par l'administration américaine vise essentiellement à briser les vieux comportements pour rompre le silence qui entoure le drame d'un peuple sans défense. Une telle attitude (ce n'est pas trop tard) devrait récolter des fruits importants pour arrêter le ridicule, d'abord, et pour mobiliser les forces vives, ensuite.

La mise en nomination de Mgr Willy Romélus pour l'obtention du Prix Nobel de la paix figure parmi les moyens pacifiques pour permettre au peuple haïtien d'ouvrir et d'occuper l'espace international pour libérer la parole, pour dynamiser l'espoir.

Par ceci, nous briserons le froid silence qui nous tue.



Lysiane Gagnon

Faux adieux

En voyant sur vidéo, lors de l'hommage à Robert Bourassa qui marquait l'ouverture du congrès du Parti libéral, les Louis Laberge, Marcel Pepin et Yvon Charbonneau « à tu et à toi » avec le premier ministre qui les avait envoyés en prison en 1972, ils ont dû avoir un petit pincement au cœur, les travailleurs syndiqués qui auraient eu le malheur de les prendre au sérieux à l'époque, voire de mettre leurs emplois en jeu pour « casser le système », comme ces messieurs les y invitaient instamment. Allez-y! Foncsez!, disaient-ils, comme ces chefs militaires résolus à se battre jusqu'au dernier de leurs soldats.

A l'image des survivants des Beatles réunis pour un « remake », l'éternel trio faisait partie de la pléthore de personnalités venues rendre hommage au premier ministre retraité. Le coup de la prison? Ah, c'était le bon temps! La lutte des classes? Ah, la bonne blague! La solidarité des travailleurs contre le gouvernement et le patronat? C'était pour rire, voyons! Salut Robert!

Louis Laberge rendait la politesse: Bourassa n'était-il pas à son gigantesque parti de mise à la retraite, tout comme les autres chefs de parti et les patrons que Ti-Qui s'était amusé à conspuer pendant 30 ans aux frais des cotisants de la FTQ?

Yvon Charbonneau était encore plus zélé que les deux autres. Non seulement était-il dans le vidéo partisan monté par les publicitaires de BCP, mais dans la salle en personne, un macaron à l'effigie de Bourassa sur la poitrine. (L'ancien chef de la CEQ, qui était le marxiste le plus orthodoxe du trio, est aujourd'hui vice-président d'une grosse firme d'ingénierie, après avoir présidé, grâce à « Robert », la Commission d'enquête sur les déchets dangereux.)

* * *

Au moment où prenait fin le congrès du PLQ, quelques centaines de militants d'une coalition syndicale défilaient devant le Palais des congrès, manifestant contre le gouvernement et les patrons. Je les regardais marcher, pataugeant dans la gadoue, transis sous le crachin hivernal, si parfaitement sincères dans leur indignation: la chair à canon des temps de paix. Et je me demandais où se trouveront dans vingt ans ceux qui les avaient fait descendre dans la rue.

* * *

L'adieu à Bourassa, donc. Ce fut réussi dans la mesure où l'on voulait y associer des personnalités de divers horizons et montrer que le Québec est un gros village où l'on ne se querelle que pour la forme, comme au festival Juste pour Rire.

L'affaire traîne en longueur, dénuée d'inspiration et d'émotion réelle. Sauf à un moment précis, quand Diane Juster fit monter sur scène le fils du premier ministre.

François Bourassa, pianiste de jazz professionnel, est toujours resté, comme d'ailleurs sa mère et sa sœur, très loin de la politique. C'était un extraordinaire cadeau qu'il faisait à son père que de jouer pour lui dans un congrès libéral. La caméra, indiscret, nous montra le visage de Robert Bourassa en gros plan, un visage bouleversé par l'émotion. C'était manifestement une surprise. C'est là qu'on aurait dû terminer cet hommage, au moment où tout le monde avait les larmes aux yeux. Mais on passa bêtement, ensuite, à une autre table ronde de notables.

Le summum de la kétéinerie fut atteint quand Dominique Michel surgit à l'écran: « Monsieur Bourassa, on vous aime... et ça vient de mon fond! » Son fond de quoi au juste?

L'image qui restera, parce qu'elle collait si bien au personnage, c'est celle de la contorsionniste. On aurait pu y ajouter des jongleurs et des équilibristes. En fait, c'est au Cirque du Soleil qu'il aurait fallu confier cette soirée d'adieu!

* * *

Adieu, bien sûr, qui n'en est pas un. Politicien jusqu'au bout des ongles, Robert Bourassa a continué à « faire de la politique » même à l'heure des adieux à son parti, lançant — sans ambiguïté cette fois — un appel déterminé en faveur du fédéralisme. Attendons-nous à le voir réapparaître dans la campagne référendaire appréhendée, réémondant comme en 1980 les habits sereins de l'« elder statesman » dégage des contingences du pouvoir.

* * *

Les Libéraux donc rendirent hommage à l'homme qui les avait amenés au pouvoir quatre fois en vingt ans, puis s'empressèrent de pousser son héritage sous le tapis.

On sortit les tambours pour proclamer la nouvelle ère Johnson sur le thème de l'emploi, comme si c'était une nouvelle priorité du parti, comme si l'emploi — 100 000 emplois! — n'avait pas été le fil conducteur de la carrière de Bourassa!

Sur le plan constitutionnel, pfuiiii, toute trace de l'ancienne position du parti disparut comme par enchantement. Ce n'est pas une grosse perte, remarquez, aussi bien ne rien avoir que d'avoir le rapport Allaire ou l'accord de Charlottetown, les deux documents qui servirent successivement de pensée constitutionnelle au PLQ.

Plus inquiétant est le glissement vers la droite, qui risque d'embêter sérieusement le parti à la veille d'élections où il aura intérêt à adopter une ligne centriste.

Les délégués, pourtant moins friands de débats d'idées que de spéculations en aparté sur la date d'appréhension des élections, trouveront néanmoins le moyen d'adopter des résolutions sur l'imposition de frais modérateurs et la désassurance des services de santé, l'élimination de la sécurité d'emploi dans la fonction publique et la privatisation des hôpitaux.

Comme le rapport Allaire il y a trois ans, ces résolutions furent pilotées par la Commission leunese. Cette commission est décidément celle par qui les problèmes arrivent, d'autant plus que le parti a eu l'idée saugrenue de lui accorder le tiers des votes au congrès. (Plus saugrenu encore, vendredi soir plusieurs de ses thuriféraires ont rendu hommage à M. Bourassa pour cette bizarre initiative.)

On n'eut pas droit cette fois à des moments vraiment clownesques comme le célèbre épisode de l'adoption du rapport Allaire, sauf lorsqu'on mit à l'étude une proposition visant à réduire de deux ans le cours secondaire — bonne façon de réduire le nombre de drop-outs! — ou une autre visant à permettre aux assistés sociaux entre 55 et 64 ans (sic) d'avoir des revenus... non-imposables.

Mais ces idées originales furent battues. Dans l'ensemble ce fut un congrès tranquille, voire soporifique — à tel point qu'on attendait avec impatience le discours de clôture de Daniel Johnson, lequel, par comparaison, promettait d'être électrisant.

Je sais que vous tremperez d'impatience, tout électrisé que vous êtes, cher lecteur, mais vous devrez attendre à jeudi pour lire la suite.

Arts Spectacles

Concours express: un roman en 24 heures

Reuter
LONDRES

Le premier concours mondial du meilleur roman écrit en 24 heures s'est tenu dans un club de Soho, le Pigalle londonien, en présence de 32 écrivains en herbe, dont dix femmes.

Aux termes du règlement du concours, les candidats ont été installés sur des tables individuelles de restaurant armées d'un ordinateur personnel.

Dans les travées circulaient six appariteurs chargés de veiller à ce que personne ne copie son voisin.

Le but de l'opération est de récompenser l'histoire la plus originale possible écrite dans un espace de temps limité: deux sessions de 12 heures chacune.

Pour les aider à vaincre l'angoisse de la page blanche, les écrivains en herbe ont nourris et du vin leur a été servi.

Le vainqueur, choisi par un jury d'écrivains et de journalistes distingués, recevra une timbale en argent gravée à son nom qui trônera au-dessus du bar du Groucho Club.

Turovsky: la générosité

CLAUDE GINGRAS

La responsabilité artistique des Musici de Montréal, l'orchestre de chambre qu'il a fondé il y a dix ans, fait que Yuli Turovsky a de moins en moins de temps à consacrer à sa carrière de violoncelliste. Il a d'ailleurs dû, pour les mêmes raisons, quitter le Trio Borodine dont il fut membre-fondateur.

Dimanche soir, l'occasion nous était donnée de l'entendre en récital pour la première fois depuis plusieurs années.

Questions de style mises à part — j'y reviendrai plus loin — et abstraction faite de très négligeables accidents de parcours, il ne fait aucun doute que Turovsky, à bientôt 55 ans, reste un violoncelliste de première force. La technique est encore très sûre et les traits les plus rapides ne lui donnent aucun problème, non plus que l'intonation.

L'aspect le plus impressionnant de ce récital demeure cependant la générosité: générosité dans l'acte musical, dans un phrasé toujours ample, dans cette sonorité immense qu'il tire de son magnifique Ruggieri, sonorité peut-être un peu rude dans certaines attaques mais toujours riche et enveloppante, à laquelle le vaisseau très haut de Redpath confère une dimension quasi orchestrale, générosité aussi dans le personnage lui-même, qui joue en se donnant entièrement, le cœur sur la main, la tête au ciel comme en extase, et qui, sans se faire prier, ajoute rappel sur rappel à un programme déjà fort long.

Interprète entier, instinctif, d'une approche, disons-le, un peu primaire, Turovsky ne s'embarasse pas de considérations d'ordre stylistique. Il joue tout de la même façon, c'est-à-dire à la Turovsky. «Si vous aimez, venez avec moi; si vous n'aimez pas, tant pis», semble dire le musicien. Dans ce contexte, la Sonate de Chostakovitch prend, comme au disque, les proportions d'un drame intérieur qu'il encre le violoncelliste assortit de retardandos non indiqués.

Cet apport personnel à une musique qui est la sienne est moins discutable qu'il ne l'est dans le Brahms, où les irrégularités ne se comptaient plus: attaques sauvages, jeu trop expansif, lignes brisées, triolets inégaux, sonorité écrasante complètement le piano de Mme Dyachkov, bonne accompagnatrice que j'aurais voulu davantage présente.

Ces mêmes épanchements à n'en plus finir ne conviennent pas non plus au Schumann. Le Cassido d'entrée était une nouveauté d'un intérêt limité, sans doute, mais intéressante à connaître.

Pour résumer: un violoncelliste dont la sincérité, sans faire oublier les excès, commande respect et affection.

YULI TUROVSKY, violoncelliste, et ESPR DYACHKOV, pianiste. Dimanche soir, Redpath Hall de l'université McGill.

Programme: Sonate dans le style espagnol ancien, en sol majeur (1925) — Cassido Sonate n° 1, en mi mineur, op. 38 (1862-65) — Brahms Fantaisie-truque, op. 73 (1849) — Schumann Sonate en ré mineur, op. 40 (1934) — Chostakovitch

Télévision

Radio-Québec élague, réaligne, concentre...



DANIEL LEMAY

Mises à mort, reconductions, concentration, nouvelles émissions: on verra en septembre les résultats des réflexions «intenses» qu'a tenues la direction de Radio-Québec depuis l'automne.

À sa réunion du 28 mars, le Conseil d'administration de la Société de radio-télévision du Québec, de son nom officiel, devrait entériner les recommandations de son Comité de programmation pour rapprocher l'Autre télévision des «objectifs de pertinence et d'accessibilité» qu'elle s'est fixés pour la période de 1992-1995.

Les magazines Questions d'argent, animé par Gisèle Galichan, et Québec Magazine, animé par Monique Simard, disparaîtront de la grille. «Tous les mandats seront repris par d'autres émissions, actuelles ou nouvelles», dira Daniel Beauchesne, le vp programmation. RQ est à créer un nouveau magazine qui regroupera l'environnement (Feu vert sera consumé aux Fêtes), l'éducation, le développement régional et l'économie. C'est là que l'on casera la partie analyse économique de Questions d'argent tandis que la partie finances personnelles passera à Téléservice.

L'émission d'affaires internationales Nord-sud de Pierre Nadeau disparaît aus-

si dans sa forme actuelle; «plus fouillée», elle occupera désormais une heure par mois dans le cadre du nouveau magazine thématique.

Qu'advient-il des animateurs? «Nous sommes à confier les mandats aux réalisateurs qui choisiront à leur tour leur personnel», dira Daniel Beauchesne qui confirme par ailleurs que Anne-Marie Dussault reviendra animer un Droit de parole «plus interventionniste» et un Droit de regard où il pourrait y avoir plus d'un invité.

Plus de documentaires

Radio-Québec offrira, en première diffusion en prime time, plus de documentaires sur l'histoire et les grands enjeux contemporains dont cinq heures de la série En vue, coproduite avec TFI et l'ONF. M. Beauchesne explique que «le mandat d'une télévision éducative oblige à aller plus en profondeur et à dégager des éléments de solution aux problèmes actuels». Pour janvier 95, le Sagittaire présentera un jeu éducatif sur l'actualité. Il y aura peut-être des prix mais l'objectif premier reste la «compréhension».

«Recréer le cinéma»

Les cases cinéma, éparpillées sous plusieurs appellations et assez tranquilles cette année, seront regroupées sous un seul chapeau dans le but d'en faire des «événements cinématographiques». Radio-Québec, dira Beauchesne, veut «recréer l'ambiance d'un cinéma avec la pop corn, les extraits, la publicité, toute l'affaire... tout en continuant à diffuser les

films sans interruptions commerciales.» Ouf... On verra entres autres Léo de Jean-Claude Lauzon, Retour à Howard's End avec Anthony Hopkins et autres films à «fracas».

Plaisir de lire revient, avec Danièle Bombardier, tout comme la grande case culturelle Vivement dimanche! (sans les films, toutefois).

Trois gars ont un samedi soir quitte le Spectrum et s'en va dans les nouveaux studios de RQ. Avec les trois mêmes gars — Gildor Roy, Gilbert Sicotte et Pierre Therrien — mais avec un concept remanié. Trois gars sera encore enregistrée devant public mais «un autre soir que le lundi», confie Beauchesne.

Fiction, fiction!

Pour parer un tant soit peu aux concentrations de la compétition durant les sondages d'automne, Radio-Québec créera une case fiction pour Avec un grand A de Janette Bertrand, la série Franco-Fictions, dix heures conçues, écrites et produites avec les Français sous la direction (québécoise) de Fernand Dansereau. «Des productions majeures», selon Daniel Beauchesne qui prévoit aussi quelques grandes séries à caractère historique dont Charlemagne (cinq heures à très grand déploiement) et peut-être l'Affaire Dreyfus. «Nos cotes de cette année sont à peu près au même niveau que l'an dernier (5 p.cnt de l'écoute) mais devant la concurrence accrue pendant les sondages, nous avons senti le besoin d'augmenter l'impact de nos cases de fiction». Dreyfus, pour l'impact, ça ne serait pas mal...

La série dramatique Zap, sur le décrochage scolaire, est reconduite (20 heures originales) et, pour l'Année internationale de la Famille, Graffiti — 400 000 téléspectateurs l'an dernier — verra la dimension familiale s'ajouter à celle de l'alphabétisation.

100 nouveaux Watts

Marc-André Coallier, on le sait officiellement depuis dimanche, quitte l'animation du Club des 100 Watts en juin. RQ en profitera pour actualiser le concept. Daniel Beauchesne: «On veut laisser la ruelle et orienter les 100 Watts (9-12 ans) vers les communications. On cherche la perle rare pour remplacer Marc-André...» Va falloir que la perle soit rare car la fidélité envers Marc-André est totale.

Pour les plus petits, Passe-Partout sera tranquillement remplacé par une nouvelle série, la Maison de Ouimzie, entièrement faite avec des marionnettes. Pour économiser sur les coûts de rediffusion, dit-on. Un comédien touche un pourcentage de son cachet initial à toutes les rediffusions, pas les marionnettes... On a mis un stop à Robin et Stella, qui restera toutefois jusqu'à Noël, en reprises; RQ travaille à un nouveau concept pour les 6-9 ans avec TVOntario.

Finalement, Beau et chaud revient cet été, toujours avec Normand Brathwaite et les Tétéux, les meilleurs musiciens de l'Univers. Entre autres changements, on supprimera les segments d'humour formel... On va s'ennuyer de Gary.



PHOTO PIERRE Mc CANN, La Presse

Le directeur du Musée d'art contemporain Marcel Brisebois et Madeleine Pellan.

Le Musée d'art contemporain, Grand Prix du Conseil des arts de la CUM

JOCELYNE LEPAGE

C'est le Musée d'art contemporain qui a remporté hier le Grand Prix 1993 du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal. Quand Marcel Brisebois, le directeur du Musée, est monté sur l'estrade cueillir les 25 000\$ que ce prix représente, il n'a pas manqué de saluer Madeleine Pellan dans la salle, conscient que l'exposition consacrée à son défunt mari, Alfred Pellan, l'été dernier, est ce qui a fait découvrir aux Montréalais le chemin vers le nouveau musée.

Un peu plus tard, en entrevue, M. Brisebois a dit que c'était toute une équipe qui avait gagné ce prix, y compris tous ceux qui s'étaient battus pour que le Musée déménage dans le centre-ville. Mais une fois au centre-ville, le succès n'était pas pour autant acquis. «S'il avait fallu que l'on échoue, ça aurait été la catastrophe, dit-il. Et bien sûr, j'en aurais été alors le seul responsable». Les 25 000\$ seront versés au fonds d'acquisition du Musée.

Le Musée d'art contemporain l'a emporté sur quatre autres organismes qui étaient également en nomination: la Fondation Jean-Pierre Perreault (danse), le périodique culturel Vice Versa qui allie la beauté de son graphisme à sa particularité multiculturelle, le Nouvel Ensemble Moderne (musique), et le Théâtre du Nouveau Monde, pour la qualité exceptionnelle de sa production La Locandiera.

La remise du Grand Prix, animée par Françoise Faucher, a eu lieu au cours d'un déjeuner au Reine-Elizabeth, qui réunissait quelque 600 invités appartenant aux mondes des arts, des affaires et de la politique municipale, trois mondes que l'on tente ainsi de concilier chaque année depuis 1985 autour de tables payées en grande partie par des commanditaires privés.

On se sait pas si ces rencontres entre artistes, gens d'affaires et politiques portent fruit, mais elles sont courues. La plupart des décideurs étaient présents: le

maire Jean Doré, la ministre de la Culture du Québec, Liza Frulla, le ministre du Patrimoine, Michel Dupuy. Parmi les jurés qui ont donné secrètement leur vote hier matin, il y avait aussi bien un Pierre Ayot, artiste, que Pierre Peladeau, de Québecor. Dans la salle, on reconnaissait à un Jean-Guy Moreau, ailleurs un Guy Latraverse, ou encore Benoît «Bell» Brière et Alexis Martin, pas loin de Danièle Sauvage, du Musée des beaux-arts, ou encore de Luc d'Iberville Moreau, le directeur du Musée des arts décoratifs.

Le Musée d'art contemporain est le neuvième gagnant du Grand Prix du CACUM après, dans l'ordre chronologique depuis 1985, le Théâtre Sans Fil, le pianiste Louis Lortie, le Cirque du Soleil, le Théâtre du Nouveau Monde, Théâtre Expérimental des femmes et Omnibus pour l'événement Le printemps Shakespeare, le Centre canadien d'architecture, la revue Vie des arts, la Société de musique contemporaine du Québec et O Vertigo Danse.

Danny Barker emporté par le cancer

Agence France-Presse

LA NOUVELLE-ORLÉANS

Le joueur de banjo, guitariste et compositeur Danny Barker, qui a joué avec la plupart des grands musiciens des soixante dernières années, est mort d'un cancer à l'âge de 85 ans dans sa ville natale de La Nouvelle-Orléans (Louisiane).

Danny Barker est mort dans son sommeil chez

lui. Son cancer avait été diagnostiqué en janvier. Sa dernière apparition publique avait eu lieu le 29 janvier à l'occasion des festivités du Mardi Gras à La Nouvelle-Orléans.

Danny Barker a joué avec des géants du jazz comme King Oliver, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong, Sidney Bechet, Red Allen, Bunk Johnson, Charlie Parker, Dizzy Gillespie et Wynton Marsalis.

Cinéma: les recettes du week-end

La Presse publie désormais tous les mardis les recettes du week-end dans les différentes salles de cinéma au Québec, compilées par Alex Films. En plus des films favoris du public, on trouvera les résultats obtenus par quelques films intéressants à un titre ou à un autre, ainsi que ceux qui tiennent l'affiche depuis le plus grand nombre de semaines. À une semaine de la cérémonie de remise des Oscars, le grand favori, La liste Schindler, domine le box-office québécois. Par ailleurs, la nouveauté Lightning Jack, mettant en vedette Paul Hogan, effectue une entrée fracassante et occupe respectivement les deuxième et dixième positions en versions française et originale.

BOX-OFFICE

Le Top 10

	Recettes du week-end	Nombre d'écrans	Recettes cumulatives
La liste Schindler	53 122\$	8	452 490\$
Lightning Jack (v.f.)	50 137\$	20	50 137\$
L'été de mes onze ans	41 244\$	25	381 273\$
Intersection (v.f.)	37 507\$	15	122 225\$
Mme Doubtfire	35 261\$	17	191 971\$
Philadelphie	32 592\$	22	946 942\$
Guarding Tess	29 598\$	7	29 598\$
Ace Ventura même...	26 874\$	18	425 808\$
Lunes de fiel	26 609\$	3	26 609\$
Lightning Jack	25 499\$	9	25 499\$

À souligner

	Recettes du week-end	Nombre d'écrans	Recettes cumulatives
Latcho Drom	15 233\$	2	80 583\$
Matusalem	9 896\$	19	1 090 122\$
Mouvements du désir	3 545\$	2	118 509\$
Mon amie Max	2 220\$	1	28 259\$

Toujours à l'affiche

	Recettes du week-end	Nombre de semaines	Recettes cumulatives
Le parc jurassique	6 530\$	40	5 400 987\$
Bleu	2 420\$	24	444 244\$
Short Cuts	1 303\$	23	154 130\$
Germinal	1 937\$	19	277 292\$

Rire à Chamrousse pour la dix-neuvième fois

Agence France-Presse
PARIS

Sous le signe du rire et de la bonne humeur, le Festival international du film d'humour de Chamrousse, dans les Alpes françaises, propose à partir d'aujourd'hui et jusqu'à samedi une sélection de comédies à l'occasion de sa 19^e édition dans cette célèbre station de ski.

Les ténors de Francis de Gueultz avec Claude Brasseur et Martin Lamotte inaugure la compétition qui propose des films anglo-saxons comme Coneheads de Steve Barron ou Quand Harriet découpe Charlie de Thomas Schlamm, italien Les Napolitaines de Pappi Corsicato, belge Un ange passe de J.P. Lilienfeld, suisse Anna, Anna, irlandais Quatre mariages et un enterrement de Mike Newell.

Outre des comédies françaises comme Les années lycée de Cedric Klapish et Les braqueuses de Jean Paul Salomé, le festival programme un film ivoirien, Rue princesse d'Henri Duparc, déjà couronné à Chamrousse, et un film marocain A la recherche du mari de ma femme de Mohammed Abderrahmane Tazi.

Le jury, présidé par le réalisateur français Pierre Granier-Deferre, comprend notamment Gabrielle Lazure, Dominique Roulet et Denis Amar.

La manifestation propose aussi une sélection de courts métrages en compétition, dont La vis de Didier Flamand avec Jean Reno, retenu pour les Oscars, la récompense la plus prestigieuse du cinéma français, ainsi que des films publicitaires d'humour qui concourront pour la première fois pour le Prix CNAP (Centre national des Archives de la publicité).

L'EMPIRE DES FUTURES STARS

EN COLLABORATION AVEC

BUD CKOI

TOUS LES MARDIS AU CLUB SODA À 20h • ENTRÉE GRATUITE

Une romancière allemande commente son suicide

Agence France-Presse
ZÜRICH, Suisse

■ L'écrivain allemand Sandra Parette a fait publier hier l'annonce de sa mort dans le journal Neue Zürcher Zeitung, deux jours après son suicide à l'âge de 59 ans.

Sandra Parette, qui souffrait d'un cancer, conclut cette annonce sous la forme d'un poème adressé à ses proches:

Mes amis, vous serait-il venu

à l'esprit de prendre le deuil lorsque je parlais en vacances? J'ai eu une vie belle et facile. Comme une symphonie de Mozart, elle a mené à un final beau et facile, illuminé par l'impatience.

L'écrivain remerciait également dans son annonce l'association Exit, donnant des conseils pour l'euthanasie. Selon ses proches, Sandra Parette n'avait qu'une espérance de vie de deux mois sous morphine.



DATES ET HEURES DE TOMBÉE POUR LA PÉRIODE DE PÂQUES DU 1ER AU 10 AVRIL 1994

Veuillez prendre note que *La Presse* ne sera pas publiée le Vendredi saint (1er avril 1994) et le lundi de Pâques (4 avril 1994).

Édition du samedi 2 avril 1994

Réservation d'espace: le mercredi 30 mars 1994 - 12 h
Annonces avec épreuves: le mardi 29 mars 1994
Annonces sans épreuves: le jeudi 31 mars 1994 - 12 h
Corrections finales: le jeudi 31 mars 1994 - 12 h

Édition du mardi 5 avril 1994

Réservation d'espace: le mercredi 30 mars 1994
Annonces avec épreuves: le mardi 29 mars 1994
Annonces sans épreuves: le jeudi 31 mars 1994 - 12 h
Corrections finales: le jeudi 31 mars 1994 - 12 h

Édition du mercredi 6 avril 1994

Réservation d'espace: le jeudi 31 mars 1994
Annonces avec épreuves: le jeudi 31 mars 1994
Annonces sans épreuves: le mardi 5 avril 1994
Corrections finales: le mardi 5 avril 1994

Édition du jeudi 7 avril 1994

Réservation d'espace: le mardi 5 avril 1994
Annonces avec épreuves: le jeudi 31 mars 1994
Annonces sans épreuves: le mercredi 6 avril 1994
Corrections finales: le mercredi 6 avril 1994

Sections Arts et lettres et Restaurants

Édition du samedi 2 avril 1994

Réservation d'espace: le mercredi 30 mars 1994 - 12 h
Annonces avec épreuves: le mardi 29 mars 1994
Annonces sans épreuves: le jeudi 31 mars 1994
Corrections finales: le jeudi 31 mars 1994

Sections Carrières et professions et Vacances/Voyage

Édition du samedi 2 avril 1994

Réservation d'espace: le mardi 29 mars 1994 - 12 h
Annonces avec épreuves: 1er cahier - 13 h/2e cahier - 16 h
Annonces sans épreuves: le mardi 29 mars 1994
Corrections finales: le mardi 29 mars 1994

Sections Carrières et professions et Vacances/Voyage

Édition du samedi 9 avril 1994

Réservation d'espace: le mercredi 5 avril 1994 - 12 h
Annonces avec épreuves: 1er cahier - 13 h/2e cahier - 16 h
Annonces sans épreuves: le jeudi 31 mars 1994
Corrections finales: le mercredi 6 avril 1994

Section Habitat

Édition du samedi 2 avril 1994

Réservation d'espace: le lundi 28 mars 1994 - 12 h
Annonces avec épreuves: le vendredi 25 mars 1994 - 17 h 30
Annonces sans épreuves: le lundi 28 mars 1994 - 12 h
Corrections finales: le lundi 28 mars 1994 - 12 h

Section Habitat

Édition du samedi 9 avril 1994

Réservation d'espace: le mardi 5 avril 1994 - 12 h
Annonces avec épreuves: le jeudi 31 mars 1994
Annonces sans épreuves: le mardi 5 avril 1994
Corrections finales: le mardi 5 avril 1994

Édition du dimanche 3 avril 1994

Réservation d'espace: le mercredi 30 mars 1994 - 12 h
Annonces avec épreuves: le mardi 29 mars 1994
Annonces sans épreuves: le mercredi 30 mars 1994
Corrections finales: le jeudi 31 mars 1994

Héliotropes / Absolument navrant!

JEAN BEAUNOYER

■ Pénible première d'*Héliotropes*, jeudi dernier alors qu'on a hué le spectacle dans la salle très endimanchée du Rideau Vert. Je sais que ce n'est pas très poli de huer une création un soir de première, mais ce n'est pas très poli, non plus, de présenter un spectacle aussi navrant et de faire perdre une soirée aux amis du Rideau Vert.

À la fin de la représentation, j'ai vu bien des journalistes et techniciens de la télévision déguerpir après avoir annulé des entrevues. Comme un malaise ou, dans certains cas, une rage, après le spectacle, heureusement sans entracte.

De quoi se demander pourquoi la direction du Rideau Vert a laissé passer une pareille chose. Le texte de Garneau qui raconte les états d'âme d'une tenancière de bordel est d'une pauvreté à faire pleurer ou rire, selon votre humeur, et c'est à n'y rien comprendre quand on connaît l'œuvre de Garneau qui est impressionnante et quand on connaît le personnage qui est immense, authentique et farouchement poétique.

Que s'est-il passé dans les coulisses, je n'en sais rien et le public abusé, ce soir-là, n'a pas à le savoir non plus.

Que s'est-il passé dans le cas de Pauline Martin qui a si mal rendu son texte que c'en était gênant? J'aime bien la démarche de cette comédienne et auteure et je souligne souvent son courage même lorsqu'elle va à contre-courant mais cette fois-ci, je ne peux rien relever de positif dans cette malheureuse entreprise d'*Héliotropes*.

Dans la première partie du spectacle, je n'ai rien cru, rien senti du propos de son personnage alors que Pauline Martin donnait la preuve qu'elle n'a pas le talent d'actrice dramatique.

C'est dommage et triste pour les spectateurs et surtout pour elle qui devrait sérieusement remettre tout en question à l'heure actuelle. Dans cette course effrénée vers je ne sais trop quoi, Pauline Martin touche à tout et semble hors d'elle-même.

Et que venait faire Alice Ronfard dans cette galère? Autre mystère. Maka Kotto, qui interprète le compositeur Scott Joplin, est pratiquement le seul qui s'en tire dans ce spectacle, mais on le voit, la plupart du temps, qui attend les répliques alors que tout le monde cherche le rythme de la pièce.

J'oubliais également l'excellente musique de Mimi Blais qui a l'avantage dans ce spectacle de jouer un personnage muet, la pianiste Janey O. C'est le seul personnage qui donne un peu de profondeur à cette pièce qui raconte la crise existentielle d'une tenancière de bordel moraliste, raciste, romantique qui a abandonné son enfant et qui protège ceux de ses prostituées.

Heureusement que Scott Joplin



Que se passe-t-il dans le cas de Pauline Martin? Peut-être devrait-elle faire le point? On la voit ici avec ses filles, Myriam Levert, Véronique Pinette, Mireille Naggar et Marie-Aimée Cadet.

parle de sa musique, de ses compositions, de sa sensibilité. C'est à peu près tout ce qui m'a retenu alors que le besoin de partir se faisait pressant. C'est une des rares fois au théâtre, où je souhaiterais voir une pièce disparaître de l'affiche avant de provoquer trop de dommages. Et finalement, j'espère qu'on admettra l'erreur de cette production!

HELIOTROPES de Michel Garneau. Mise en scène d'Alice Ronfard, décor de Guillaume Lord, costumes de François Barbeau, éclairages de Michel Beaulieu. Avec Pauline Martin, Mimi Blais, Maka Kotto, Marie-Aimée Cadet, Myriam Levert, Mireille Naggar et Véronique Pinette. Au Théâtre du Rideau Vert jusqu'au 2 avril.

Les Entreprises Gesser présentent

Représentation en anglais

JERRY LEWIS

...ILLIMITÉ

Ce soir, 20 h

BILLETS: 24 \$, 29 \$, 34 \$, 39 \$
Les taxes applicables sont en sus.
Billets en vente à la PDA
(514) 842-2112 et au Réseau
Admission (514) 790-1245
Info-Arts Bell (514) 790-ARTS

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Réservations téléphoniques:
514 842 2112. Frais de service.
Redevance de 1,25 \$ (+ taxes) sur tout billet de plus de 10 \$.

FAMOUS PLAYERS

LA FIEVRE DES MARDI 4.99
SAUF LES JOURS FÉRIÉS

Aussi les MERCREDI à aux cinémas DORVAL, LAVAL et VERSAILLES 4.99
TOUTE LA JOURNÉE
Enfants et Âge d'Or 4.25 en tout temps.

Ligne d'information FAMOUS PLAYERS 866-0111 de 11h00 à 22h00

Ces horaires couvrent la période du 13 mars au 17

PARISIEN 480 Ste-Catherine O. 866-3856

★ CHAQUE MERCREDI: Recevez un mais éclaté gratuit à l'achat d'un billet d'admission. Cette offre est valide pour un temps limité. au cinéma PARISIEN seulement

MON AMIE MAX (G) DOLBY dim-mar-mer-jeu 7:00-9:20
12:20-2:40-4:55-6:50
INTERSECTION (F.V.) (G) DOLBY
12:25-2:40-5:00-7:00-9:20
LES MOUVEMENTS DU DESIR (13+) DOLBY
dim-mar-mer-jeu 7:20-9:40
dim-jeu 9:40
dim-lun-mar-jeu 1:00-3:15-5:15-7:15-9:15
NEUF MOIS (G) DOLBY 12:10-2:30-4:50-7:10-9:30
L'ARGENT FAIT LE BONHEUR (SAC) DOLBY
1:15-3:15-5:15-7:15-9:15
BELLE ÉPOQUE (13+) DOLBY 12:15-2:35-4:50-7:10-9:20
LA LEON DE PIANO (13+) DOLBY 1:10-3:30-5:50-8:10

LOEWS 954 Ste-Catherine O. 861-7437

ANGIE (G) DOLBY 12:00-2:20-4:40-7:00-9:30
ON DEADLY GROUND (18+) DOLBY
12:05-2:25-4:45-6:50-9:10
BELLE ÉPOQUE (13+) DOLBY 12:10-2:30-4:50-7:10-9:20
MY FATHER THE HERO (G) DOLBY
12:50-2:50-4:55-6:55-8:55-10:55
SIX DEGREES OF SEPARATION (G) DOLBY
1:30-4:00-6:30-9:00

CENTRE EATON 705 Ste-Catherine O. 985-5730

LIGHTNING JACK (G) DOLBY 12:30-2:35-4:45-7:15-9:20
THE REF (13+) DOLBY 12:35-2:40-5:00-7:20-9:25
ACE VENTURA: PET DETECTIVE (G) DOLBY
12:20-2:25-4:55-7:05-9:10
WHAT'S EATING GILBERT GRAPE (G) DOLBY
12:40-3:25-6:30-9:00
NAKED (18+) DOLBY 12:45-3:30-6:25-9:05
ROMEO IS BLEEDING (18+) DOLBY
12:15-2:30-4:50-7:10-9:30

FAMOUS PLAYERS 8 1001, Hymus angle St-Jean (Pointe-Clair) 697-8095

MY FATHER THE HERO (G) DOLBY 7:00-9:10
dim-mar 12:30-2:40-4:50
WHAT'S EATING GILBERT GRAPE (G) DOLBY
12:05-2:25-4:45-6:50-9:10
THE CHASE (G) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:20
dim-mar 12:40-2:50-5:00
THE REF (13+) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:15
dim-mar 12:15-2:30-4:45
LIGHTNING JACK (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:15
dim-mar 12:30-2:40-4:50
ON DEADLY GROUND (18+) DOLBY Tous les soirs 9:30
ANGIE (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:25
dim-mar 12:00-2:20-4:40
ACE VENTURA: PET DETECTIVE (G) DOLBY
Tous les soirs 7:10-9:20 dim-mar 12:30-2:40-4:50

CINEMA DU PARC 3575 ave. du Parc 844-9470

HARMONY CATS (SAC) DOLBY dim-mar 7:00-9:15
lun-mer-jeu 8:00
INVASION OF THE BODY SNATCHERS (13+) DOLBY
dim-mar 7:10-9:25 lun-mer-jeu 8:10
LIGHTNING JACK (G) dim-mar 7:05-9:20 lun-mer-jeu 8:05

IMPERIAL THX 1430 Bligny 288-7102

LATCHO DROM (G) THX DOLBY 12:45-2:55-5:05-7:20-9:35

PALACE 698 Ste-Catherine O. 866-6991

GUNMEN (SAC) DOLBY dim-lun-mar-jeu 7:10-9:20
dim-lun-mar-jeu 1:10-3:10-5:10-7:10-9:10
REMAINS OF THE DAY (G) DOLBY
Tous les soirs 1:05-3:45-6:30-9:15
THE PIANO (13+) DOLBY
Tous les soirs 1:30-4:00-6:45-9:10
INTERSECTION (G) DOLBY
Tous les soirs 1:00-3:05-5:10-7:15-9:20
BARAKA (G) DOLBY Tous les soirs 9:15
BLANK CHECK (G) DOLBY
Tous les soirs 1:15-3:15-5:15-7:15
BLUE CHIPS (G) DOLBY dim-lun-mar-jeu 7:05-9:20
dim-lun-mar-jeu 1:30-4:15-mer 9:20

DORVAL 260 ave. Dorval 631-8586

CHINA MOON (13+) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:20
dim 1:00-3:00-5:00
THE CHASE (G) DOLBY Tous les soirs 7:20-9:15
dim 1:15-3:10-5:05
GUARDING TESS (G) DOLBY Tous les soirs 7:15-9:15
dim 1:05-3:05-5:05
SCHINDLER'S LIST (13+) DOLBY Tous les soirs 8:00
dim 2:00

GREENFIELD PARK 519 boul. Taschereau 671-6129

LIGHTNING JACK (G) DOLBY Tous les soirs 6:45-9:00
dim 1:30-4:00
INTERSECTION (F.V.) (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:15
dim 1:45-4:15
BLANK CHECK (G) DOLBY Tous les soirs 7:15-9:15
dim 1:15-3:15-5:15
ON DEADLY GROUND (18+) DOLBY Tous les soirs 9:30

VERSAILLES Place Versailles 353-7880

LIGHTNING JACK (G) DOLBY Tous les soirs 7:00-9:15
dim-mar-mer 12:20-2:40-4:50
INTERSECTION (F.V.) (G) DOLBY Tous les soirs 7:10-9:25
dim-mar-mer 12:15-2:35-4:45
GUNMEN (SAC) 7:10-9:20 dim-mar-mer 1:00-3:00-5:00
THE CHASE (G) DOLBY Tous les soirs 7:05-9:30
dim-mar-mer 12:50-2:50-5:00
CHINA MOON (13+) DOLBY Tous les soirs 7:05-9:20
dim-mar-mer 12:30-2:40-4:50
MY FATHER THE HERO (G) DOLBY 7:00-9:10
dim-mar-mer 12:45-2:45-4:55

LAVAL 1600 Le Corbusier 688-7776

IN THE NAME OF THE FATHER (13+) DOLBY 9:15
ON DEADLY GROUND (18+) DOLBY 12:05-2:20-4:40-7:05
THE REF (13+) DOLBY 12:45-3:00-5:10-7:20-9:35
ANGIE (G) DOLBY 12:15-2:30-4:45-7:10-9:20
THE CHASE (G) DOLBY 1:00-3:00-5:00-7:00-9:10
LIGHTNING JACK (G) DOLBY 12:30-2:40-5:05-7:15-9:25
SCHINDLER'S LIST (13+) DOLBY 1:05-4:45-8:15
ACE VENTURA: PET DETECTIVE (G) DOLBY
Tous les soirs 12:30-2:35-4:45-6:50-9:05
GUNMEN (SAC) DOLBY 1:00-3:00-5:00-7:00-9:10
WHAT'S EATING GILBERT GRAPE (G) DOLBY
Tous les soirs 1:15-3:45-6:20-9:00
INTERSECTION (F.V.) (G) DOLBY 12:15-2:30-4:45-6:55-9:15
GUARDING TESS (G) DOLBY 12:45-2:50-4:50-7:05-9:15
LA LEON DE PIANO (13+) DOLBY 1:10-3:30-5:50-8:10

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS par Daniel Lemay

19:30 **2 3 5** — M'AIMES-TU ?
Famille et travail : des affres du chômage à l'avenir des jeunes... et des vieux.

20:00 **2 3 5** — MONTRÉAL, P.Q.
Malgré le Refus global de Borduas et ses amis *Le règne de la peur multiforme est terminée...*, la Grande noircure jette encore beaucoup d'ombre.

10 — LE MATCH DE LA VIE
Des rencontres du 4^e type ou des contacts dans l'Au-delà...

21:00 **10** — RENÉ LÉVESQUE
Deuxième épisode (critique) d'une série de huit, basée sur l'autobiographie *Attendez que je me rappelle*. La Guerre avec les troupes américaines et le retour à Montréal, à Radio-Canada International.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
2	Montréal ce soir		Marilyn	M'aimes-tu?	Montréal P.Q.		Au Nord du 60e		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Sports/Météo	Découverte
3	The News		CBS Evening News	Entertainment Tonight	Rescue 911		Movie: Sin and Redemption.				The News	D. Letterman (23h35)
5	News 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	The Good Life		The John Larroquette Show		Dateline NBC		News on 5	Tonight Show (23h35)
6	Newswatch		On The Road Again	Market Place	The 5th estate		CBC Prime Time News		Adrienne Clarkson: Buffy Sainte-Marie.		Comics	Ear To The Ground
7	Le TVA	Piment fort	Chambres en ville		Le Match de la vie		Mini-série: René Lévesque (2e de 8).		Ad Lib		Le TVA/Sports	Lotto (23h51)
8	Le TVA	Piment fort	Chambres en ville		Le Match de la vie		Mini-série: René Lévesque (2e de 8).		Ad Lib		Le TVA/Sports	Lotto (23h51)
8	Newsline		Wheel of Fortune	Jeopardy!	Full House	Home Improvement	Roseanne	John Larroquette	NYPD Blue		CTV National News	Nightline
9	News 8 New England	ABC World News	Wheel Of Fortune	Jeopardy!	Full House	Phenom	Roseanne	Coach	NYPD Blue		News 8 New England	Nightline (23h35)
9	Montréal ce soir	Aujourd'hui	Marilyn	M'aimes-tu?	Montréal P.Q.		Au Nord du 60e		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Sports/Météo	Aujourd'hui
10	Le TVA	Piment fort	Chambres en ville		Le Match de la vie		Mini-série: René Lévesque (2e de 8).		Ad Lib		Le TVA/Sports	Lotto (23h51)
12	Pulse		Entertainment Tonight	Fighting Back	Coach	The Good Life	Roseanne	John Larroquette	NYPD Blue		CTV National News	Pulse
13	Montréal ce soir	Aujourd'hui (18h25)	Marilyn	M'aimes-tu?	Montréal P.Q.		Au Nord du 60e		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Sports/Météo	Découverte
17	Passé-Parlout	Degrassi	Téléservice		Questions d'argent en direct		National Geographic Globe-trotter		Frodo-Frou. Inv.: François Cluzet.		Feu vert	Montagne
22	Newscenter 22	ABC World News	Star Trek: The Next Generation		Full House	Phenom	Roseanne	Coach	NYPD Blue		Newscenter 22	Nightline (23h35)
25	Polka Dot Door	Ghostwriter	Acme School of Stuff	Life in The Freezer	Fragile Nature		Freddie and Max	Waiting for God	Human Edge		Imprint	
33	The MacNeil/Lehrer Newshour		Business Report	Computer Chronicles	Dr. Bernie Siegel — How To Live Between Office Visits				Leonard Cohen in Concert		Movie: Da (23h05)	
35	La Guerre des clans	Sonia Benezra		Quelle Histoire	Cinéma: Lisa.				Croque-madame. Inv.: Guytine Tremblay.		Le Grand Journal	Sports Plus
57	ITN World News	Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour		Dr. Bernie Siegel — How To Live Between Office Visits		Leonard Cohen in Concert (21h55)				Eastenders (23h05)	Dennis Wholley (23h35)
15	Nord-Sud	Chiffres et lettres	Journal télévisé	Vision 5 (19h35)	Tempe présent: Le Voler de visages...		Taratata			Le Cercle de minuit		Intérieur... (23h45)
40	Musique Vidéo	Cinéma CD/Clip	Flashback		Musique Vidéo		Musique Vidéo	Perfecto	Musique Vidéo		Musique Vidéo	
RDS	Question de sport	Sports 30	Héros de l'hiver	Série F1 motoeinge	NBA: le Magic d'Orlando vs les Bulls de Chicago.					Arts mariaux	Sports 30	Le Monde du sport
ISE	Le Prince des marées (17h35)			Un combat pour l'amour (19h50)					Ma vie est un enter		Tireur... (23h50)	
IMN	Alive (17h)		Groundhog Day				The Hand That Rocks The Cradle				The Vanishing	

● Changement de dernière heure.

Raymond Beaudoin (Pierre Brassard) • Ginet Robidoux (Jacques Chevalier) • Bob Binette (Ghislain Taschereau)

Allô !
nous sommes les
Bleu Poudre...

Et demain matin,
nous taquinerons
l'équipe de **Y'é trop**
d'bonne heure !

Heul'say !!!

CKOI
96,9 FM

DEMAIN MATIN À COMPTER DE 6H !



Le quatuor Verdi

Un autre Verdi déprimant

CLAUDE GINGRAS

■ Comme à *Falstaff*, je plains hier les pauvres gens qui avaient payé de leur argent et de leur temps une soirée aussi déprimante.

Je dis bien «soirée». La chose ne mérite même pas le nom de concert.

«Pour cause de maladie» — la vieille explication qui ne veut plus rien dire —, le Quatuor Fresk, de Suède, était remplacé à Pro Musica par un quatuor de Cologne complètement inconnu et qui mérite de le rester.

N'insistons pas sur l'étrangeté du nom: un quatuor allemand choisit comme «saint patron» un compositeur italien, Verdi, qui, au surplus, et bien qu'il ait commis un quatuor, n'est absolument

pas associé à la musique de chambre.

À moins que ce ne soit là une façon de se faire remarquer, à défaut de talent.

Car nous sommes nettement devant un groupe d'amateurs. Ils n'ont pas joué le Beethoven: ils sont passés à travers. Dans ce discours et cette sonorité anémiques, et avec au premier-violon une dame du calibre d'une certaine violoniste locale, on aurait dit la musique d'un petit maître. Le Kodaly bénéficia d'une meilleure mise en place sonore et rythmique, mais sans effacer, loin de là, le souvenir du Tatrai.

Lu convenablement, mais sans humour, le Weber fut gâté par le médiocre clarinettiste qui, non content de jouer mal une fois, récidiva quelques minutes plus tard.

Car même si la très faible assistance applaudit sans aucun enthousiasme, la petite bande donna — lui imposa, plutôt — un rappel, de toute évidence pour qu'il soit dit qu'il y en eut un...

Ce qui nous valut une reprise du *Menuetto* où ceux qui n'avaient pas saisi la première fois purent apprécier les qualités de M. Lethiec: inégalité de l'émission, phrase indifférente, notes escamotées, fins de phrases coupées.

QUATUOR A CORDES VERDI (Cologne) - Suzanne Rabenschlag et Peter Stein (violons), Karin Wolf (alto) et Didier Poskin (violoncelle). Avec le concours de Michel Lethiec, clarinettiste. Hier soir, salle Maisonnette de la Place des Arts. Présentation: Société Pro Musica.

Programme: Quatuor no 2, en sol majeur, op. 18 no 2 (1799) — Beethoven. Quatuor no 2, op. 10 (1916-18) — Kodaly. Quintette pour clarinette et cordes en si bémol majeur, op. 34, J. 162 (1815) — Weber.

Musique

Louise, de Charpentier, à McGill



CLAUDE GINGRAS

L'Atelier d'opéra de l'université McGill a choisi un ouvrage français pour son spectacle annuel: *Louise*, de Gustave Charpentier. L'oeuvre, créée en 1900 et qu'un seul air a rendue célèbre, «Depuis le jour...», sera donnée en quatre représentations à compter de demain soir et jusqu'à samedi, 19 h 30, à Pollack Hall.

L'action, qui se déroule à Paris chez les petites gens, a pour sujet l'affection qu'éprouvent l'un pour l'autre l'héroïne et un jeune voisin, Julien, et la réaction des parents de Louise: papa voit la chose d'un oeil plutôt favorable, mais maman y objecte avec vigueur.

Deux distributions pour les quatre principaux rôles: Céline Giani et Janet Dea (Louise), Nils Brown et Michiel Schreier (Julien), Marie-Annick Béliveau, Charlene Pauls et Cassandra Bourne (la Mère), Simon Fournier et Sean Watson (le Père). Les interprètes nommés en premier sont ceux qu'on entendra le premier soir, c'est-à-dire demain. La distribution comprend plus de 30 petits rôles.

Mise en scène de François Racine, dont on nous informe qu'il a situé l'action dans un hôpital psy-

chiatrique. L'Orchestre symphonique de McGill sera dirigé par Timothy Vernon.

OSM: LA SEMAINE PROCHAINE

■ L'Orchestre Symphonique de Montréal ne donne pas de concerts du soir cette semaine. Reprise mardi et mercredi prochains, 20 h. Dans le cadre des «Concerts Gala», Charles Dutoit, alors de retour de sa tournée des USA avec l'Orchestre National de France, dirigera un programme varié comprenant notamment *Ibéria*, de Debussy, que l'OSM présentera en tournée européenne le mois prochain. Au même concert, la pianiste Martha Argerich, ex-madame Dutoit, jouera le premier Concerto de Beethoven.

DEUX FOIS LA «JUPITER»

■ Demain soir, 20 h, à la Christ Church Cathedral, l'Orchestre Baroque de Montréal, dir. Joel Thiffault, jouera les Symphonies nos 92 et 101 de Haydn et la Symphonie no 41, la *Jupiter*, de Mozart. On réentendra la *Jupiter* le lendemain soir, 20 h, à Redpath Hall, par l'Orchestre de l'Université de Montréal, dir. Jean-François Rivest. Au même programme: des concertos de Bach avec le violoniste Vladimir Landsman et la pianiste Dorothy Fraiberg.

L'ENSEMBLE CONTEMPORAIN

■ Élaborées au cours de deux ateliers publics de l'Ensemble Contemporain de Montréal, que

dirige Véronique Lacroix, des oeuvres de quatre jeunes compositeurs: Estelle Lemire, Isabelle Marcoux, Jacques Tremblay et Suzanne Tremblay, connaîtront leur mouture finale, la création, lors d'un concert de l'ECM samedi soir, 20 h, Redpath Hall de McGill.

MUSIQUE SACRÉE

■ Le Choeur et l'Orchestre du Studio de Musique ancienne présentent la *Passion selon saint Jean*, de Bach, dimanche soir, 20 h, à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement. Chef invité: Hermann Max, de Cologne. Par ailleurs, les Disciples de Massenet, dir. René Lacourse, donneront leur traditionnelle audition des *Sept Paroles du Christ* de Théodore Dubois, précédée cette fois du *Requiem* de Durufle, le soir du Vendredi saint, 1er avril, à la basilique Notre-Dame.

À LA RADIO DU «MET»

■ Mirrella Freni, qui vient de chanter *Adriana Lecouvreur* à Paris, reprend le rôle-titre de l'opéra de Cilea samedi, 13 h 30, à la radiodiffusion hebdomadaire du Metropolitan, à CBF-FM. À ses côtés: Luis Lima, Stefania Toczyńska et Sherrill Milnes. Au pupitre: Roberto Abbado. Aux entractes: montréalais: jeu-questionnaire.

Également à CBF-FM samedi, cette fois à 10 h, les invités de *Chronique du disque* seront Raffi Armenian et Agnes Grossmann.

«LA DAME DE PIQUE» À QUEBEC

■ *Pikovaya Dama* («La Dame de pique»), opéra de Tchaïkovsky, sera présentée en version concert, avec surtitres français, par le Choeur et l'Orchestre Symphonique de Québec jeudi soir, 20 h, au Grand Théâtre. Dans les principaux rôles: Peter Barcza, Elisabeth Muller, Guy Bélanger, Gabrielle Lavigne, Renée Lapointe et Grégoire Legendre. Au pupitre: Pascal Verrot.

MAESTRINI DÉCÈDE

■ Les amateurs d'opéra de Montréal et de Québec apprendront avec regret la mort de Carlo Maestrini, survenue à Florence il y a quelques jours. M. Maestrini avait signé plusieurs mises en scène à l'époque de l'Opéra du Québec, organisme qui précède l'Opéra de Montréal. Pour l'instant, nous ne disposons d'aucun détail sur les circonstances du décès.

PRIX AUX JEUNES LATOUR

■ Jean-François Latour, pianiste de 18 ans, vient de remporter le premier prix (500 \$) au Concours de Sucy-en-Brie, près de Paris. Chaque concurrent (il y en avait huit) devait jouer une seule et même pièce: les *Études symphoniques* de Schumann. Au même concours, dans la catégorie des plus jeunes, où l'unique pièce était la première Ballade de Chopin, sa soeur Jacinthe, 15 ans, a remporté le deuxième prix; le premier n'a pas été attribué.

Les deux musiciens ont ensuite donné un récital à la galerie Fazioli, à Paris.

EN BREF

■ L'enregistrement intégral de *Casse-noisette* de Dutoit et l'OSM vient de recevoir le «Grand Prix Anniversaire Tchaïkovsky» décerné par la Nouvelle Académie du Disque de Paris... La Maison Trestler, de Dorion, a une nouvelle directrice artistique: la violoniste Anne Robert, membre de l'OSM et épouse de l'organiste Jacques Boucher... Le Festival international de Lanaudière annoncera sa programmation 1994 le mardi 5 avril... Les auditions de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal auront lieu les 24 et 25 avril. Rens.: 596-0223... Monique Deschassées reprend ses master-classes demain matin, 10 h, à la Chapelle du Bon-Pasteur.

Inédits de Dali exposés au château d'Azay-le-Rideau

Agence France-Presse
TOURS, France

■ Vingt-cinq oeuvres du peintre surréaliste espagnol Salvador Dali, jamais présentées au public, seront exposées du 15 juin à fin octobre au château d'Azay-le-Rideau.

Cette exposition se tiendra dans le cadre de l'année Rabelais, écrivain français du XVI^e siècle, dont on fête le 500^e anniversaire de la naissance.

Dali s'était inspiré des «songes drôlatiques de Pantagruel» et d'illustrations datant de 1565 portant sur l'oeuvre de Rabelais pour réaliser ces toiles.

Ces tableaux appartiennent à un collectionneur privé suisse qui préfère conserver l'anonymat.

Cette exposition a été rendue possible grâce à la collaboration de l'un des derniers secrétaires de Dali, M. Descharmes, fondateur de l'association Dali et retiré à Azay-le-Rideau.

Jours la Baie

30 % à 50 % de rabais

Nos dessous WonderBra, Vogue, Warner's, Playtex et Triumph les plus demandés!



WonderBra : 30 % de rabais!
N° 7418. Soutien-gorge à maintien total. 36 à 38, B, D ou DD. 36 à 40, C. Ord. 26 \$ à 28 \$. Jours la Baie 18,20 \$ à 19,60 \$ ch.



WonderBra : 30 % de rabais!
N° 7218. Soutien-gorge à armature: maintien moyen. 34 à 36, A, B ou C; 34 à 38, D. Ord. 24,50 \$ et 25,50 \$. Jours la Baie 17,15 \$ et 17,85 \$ ch.



WonderBra : 30 % de rabais!
N° 518. Slip en V, fait d'un tissu lustré blanc, noir ou palissandre. P.M.G.T.G. Ord. 12,50 \$. Jours la Baie 8,75 \$ ch.



WonderBra : 30 % de rabais!
N° 1219. Soutien-gorge à maintien total. Blanc ou beige. 34 à 38, B ou C; 36 à 38, D ou DD. Ord. 29 \$ à 31 \$. Jours la Baie 20,30 \$ à 21,70 \$ ch.



WonderBra : 30 % de rabais!
N° 2620. Soutien-gorge Cercle de confort à maintien total. 36 à 42, B, C ou D; 36 à 40, DD. Ord. 28 \$ à 30 \$. Jours la Baie 19,60 \$ à 21 \$ ch.



WonderBra : 30 % de rabais!
N° 2615. Soutien-gorge confortable offrant un bon maintien. 34 à 38, B ou C; 36 à 38, D. Ord. 27 \$ et 28 \$. Jours la Baie 18,90 \$ et 19,60 \$ ch.



WonderBra : 30 % de rabais!
N° 7429. Soutien-gorge à armature, avec dentelle élastique. 34 à 38, B ou C; 36 à 38, D ou DD. Ord. 27 \$ à 29 \$. Jours la Baie 18,90 \$ à 20,30 \$ ch.



Vogue : 30 % de rabais!
N° 3120. Soutien-gorge à armature, avec dentelle élastique. 34 à 36, A; 34 à 38, B, C ou D. Ord. 24,50 \$ et 25,50 \$. Jours la Baie 17,15 \$ et 17,85 \$ ch.



Vogue : 30 % de rabais!
N° 1760. Soutien-gorge de sport, léger et confortable. En cotonnade. 34 à 36, A; 34 à 38, B ou C. Ord. 22 \$. Jours la Baie 15,40 \$ ch.



Vogue : 30 % de rabais!
N° 1740. Soutien-gorge balconnet, ampliforme. Bretelles amovibles. Blanc ou noir. 32 à 36, A; 34 à 36, B ou C. Ord. 26 \$. Jours la Baie 18,20 \$ ch.



Vogue : 30 % de rabais!
N° 5180. Soutien-gorge à armature, en coton et dentelle. 34 à 38, B; 34 à 40, C, D ou DD. Ord. 28 \$ et 29 \$. Jours la Baie 19,60 \$ et 20,30 \$ ch.



Vogue : 50 % de rabais!
N° 9190. Soutien-gorge à armature, en coton. Bonnets garnis de dentelle. 34 à 36, A; 34 à 38, B ou C. Ord. 26 \$. Jours la Baie 15 \$ ch.



Warner's : 30 % de rabais!
N° 2593. Soutien-gorge Scintilace, fermant devant. Blanc ou camelia. 34 à 38, B ou C; 34 à 36, D. Ord. 24 \$. Jours la Baie 16,80 \$ ch.



Warner's : 30 % de rabais!
N° 1244. Soutien-gorge à maintien ferme. Blanc ou beige. 34 à 38, B ou D; 34 à 40, C. Ord. 25,50 \$ et 26,50 \$. Jours la Baie 17,85 \$ et 18,55 \$ ch.



Warner's : 30 % de rabais!
N° 1274. Soutien-gorge à armature, garni de dentelle. Blanc ou beige. 34 à 38, B, C ou D. Ord. 24 \$ et 25 \$. Jours la Baie 16,80 \$ et 17,50 \$ ch.



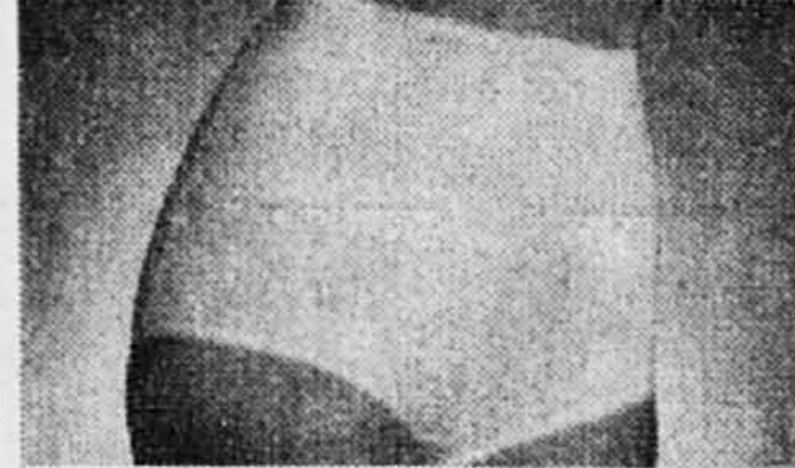
Warner's : 30 % de rabais!
N° 1046. Soutien-gorge tout élastique, à bonnets souples. Blanc ou beige clair. 34 à 38, B ou C. Ord. 20,50 \$. Jours la Baie 14,35 \$ ch.



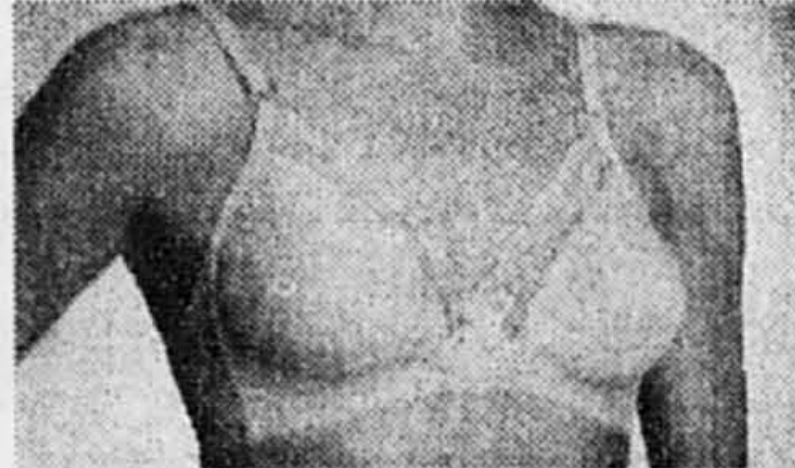
Playtex : 30 % de rabais!
N° 5128. Soutien-gorge Cross Your Heart à bonnets en dentelle. Maintien ferme. Blanc ou beige. 34 à 38, B; 36 à 40, C ou D. Ord. 21,50 \$ et 22,50 \$. Jours la Baie 15,05 \$ et 15,75 \$ ch.



Playtex : 30 % de rabais!
N° 5119. Soutien-gorge Cross Your Heart à bonnets sans couture. Blanc ou beige. 34 à 38, B; 36 à 38, C; 36 à 40, D. Ord. 20 \$ et 21 \$. Jours la Baie 14 \$ et 14,70 \$ ch.



Playtex : 30 % de rabais!
N° 982. Culotte de maintien. M.G. Ord. 10 \$. Jours la Baie 7 \$ ch. T.G. Ord. 10,50 \$. Jours la Baie 7,35 \$ ch.



Triumph : 40 % de rabais!
N° 2001. Soutien-gorge assurant un maintien léger. Beige ou blanc. 34 à 38, B, C ou D. Ord. 15,50 \$. Jours la Baie 8,10 \$ ch. Dessous, rayon 178.

Prix en vigueur jusqu'au 27 mars 1994.

LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX